

LUTTE CONTRE LE BANDITISME

**12 individus arrêtés pour cambriolage, rapt et agressions**

Page 24



PLAN SPÉCIAL ANTI-CRIMINALITÉ POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

**La gendarmerie se mobilise pour la protection des élèves**

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1667 | Jeudi 6 septembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



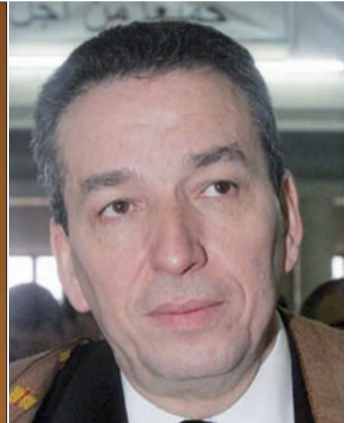
FOOTBALL, ILS S'ENVOLERONT DEMAIN POUR LE MAROC

**Les Verts à Casablanca pour une option de qualification**

Lire supplément sport pages 12.13 et 14



## Gouvernement **Sellal** : un subtil dosage



LA FORMULE « AADL » FACE À L'IMPASSE

**Les souscripteurs renouent avec la protesta**

Page 5

POUR ASSUMER DES POSTES DE RESPONSABILITÉ

**Le FFS forme ses jeunes militants**

Page 5



191.164

élèves sont attendus pour la rentrée scolaire 2012-2013 dans la wilaya de Médéa, soit 3.477 élèves de plus que lors de la précédente rentrée des classes, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de l'éducation.

2,2

millions de quintaux de céréales, toutes espèces confondues, ont été engrangés dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, au titre de la campagne agricole 2011-2012.

4.500

nouveaux étudiants rejoindront les bancs de l'université de Tébessa à la rentrée 2012-2013, a-t-on appris mardi par le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur.

## Les causes de la violence identifiées

Le chômage et l'exode rural figurent parmi les principales causes de l'augmentation du phénomène de la violence chez les jeunes a estimé, mardi à Alger l'avocate Fatma Ben Brahem.

"Les jeunes fuient leurs régions d'origine vers les grandes villes pour gagner leur vie. Ils ont parfois recours au vol et s'adonnent à des pratiques illicites", a précisé Me Ben Brahem lors d'une conférence sur le thème "la violence urbaine, cause et remèdes possibles", organisée par le quotidien DK News.

L'intervenante a également évoqué l'éclatement de la structure familiale et les divorces. "Les enfants n'ayant plus de repères sont exploités par des réseaux de banditisme", a-t-elle expliqué.

En outre, la drogue est un point sur lequel l'avocate a fortement insisté. "Sous l'effet de psychotropes, les délinquants commettent souvent l'irréparable et sont envoyés en prison, ce qui n'arrange en rien les choses" a-t-elle indiqué. A la place de la détention, l'avocate a préconisé la création de centres de rééducation, à l'instar de celui d'El Mohamadia pour la prise en charge des jeunes en difficulté. De son côté, le représentant de la Gendarmerie nationale, le lieutenant



colonel Hassan Belkbir, a mis en exergue le rôle des cellules de proximité. "Sept cellules de proximité activent sur l'échelle nationale et d'autres seront prochainement créées", a-t-il indiqué.

## 1<sup>re</sup> AG des gestionnaires méditerranéens de réseaux

L'Association des gestionnaires des réseaux électriques méditerranéens (Med-TSO) tiendra, jeudi et vendredi à Tunis, sa première assemblée générale sous la présidence de Noureddine Boutarfa, P-dg de Sonelgaz et président de cette association créée en avril dernier. Cette rencontre à laquelle

prendra part également une délégation algérienne composée de hauts cadres de Sonelgaz ainsi que des patrons de ses filiales, se tiendra en deux séances, selon un communiqué du groupe Sonelgaz. La première séance, prévue jeudi, sera réservée aux membres de la Med-TSO, alors que la seconde session qui se tiendra vendredi sera dédiée aux principales parties prenantes et partenaires du secteur électrique, notamment les représentants de régulateurs, d'institutions financières internationales, d'organisations régionales et de gouvernements.

Cette séance permettra aussi de partager les visions des différents participants concernant "les implications réglementaires et financières pour la mise en place d'un système électrique méditerranéen intégré", indique le communiqué.

Par ailleurs, la première AG de la Med-TSO sera précédée mercredi par la signature d'un accord pour la constitution d'un partenariat industriel entre les groupes Sonelgaz, Terna (Italie) et TEIAS (Turquie) pour la réalisation et la gestion des infrastructures électriques en Méditerranée, annonce le communiqué. Cet accord a pour finalité de mettre en place un partenariat industriel méditerranéen formé, dans une première phase, par les trois compagnies signataires avant d'être élargi à d'autres opérateurs



## Le Vietnam veut une coopération avec l'Algérie

Le vice-président de la commission des relations extérieures du parti communiste vietnamien (PCV), Trác Dac Loi, a affirmé mardi à Alger, que son pays œuvrait au développement des relations de coopération avec l'Algérie sur la base des liens d'amitié séculaires et de complémentarité économique qui lient les deux pays. Dac Loi qui conduit une délégation vietnamienne actuellement en visite en Algérie a souligné lors d'une conférence organisée par le quotidien "Echaab", la volonté de son pays de développer le volume des échanges commerciaux dans le domaine des hydrocarbures, de l'information et de la communication et d'autres domaines comme la culture, le sports et l'éducation au regard des "relations profondes et de l'histoire commune qui unit les deux pays". Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Vietnam est de 150 millions de dollars par an. M. Trác Dac Loi a affirmé d'autre part, la disposition de son pays à transférer son expérience vers l'Algérie dans le domaine de l'agro-alimentaire. Le Vietnam qui avait enregistré un taux de pauvreté de 70% en 1989, a pu réaliser des résultats remarquables en matière de développement économique et particulièrement dans le domaine agricole, a-t-il précisé. Le Vietnam a adopté une politique de réformes économiques à travers le modèle de l'économie de marché et a réussi à



"développer tous les secteurs vitaux tout en préservant le rôle de l'Etat", a-t-il dit. Ces dernières années, le Vietnam a réalisé un taux de croissance de 7% en prenant en compte les exigences de la justice sociale. Il a multiplié par onze fois, le revenu per capita pour se classer premier pays exportateur de riz dans le monde.

D  
I  
X  
I  
T

## Abdelmalek Sellal :

« Je remercie vivement le chef de l'Etat pour la confiance qu'il a placée en moi (...) je ne ménagerai aucun effort aux côtés des membres de l'exécutif pour être à la hauteur de cette confiance. Il existe une feuille de route pour poursuivre les tâches de développement que doit connaître l'Algérie, notamment pour ce qui est des réformes. Nous avons effectivement du pain sur la planche mais notre objectif principal est de poursuivre la mise en œuvre du programme du président de la République sur le terrain. »

## Un zombie candidat à la Maison Blanche

A. Zombie est un mort vivant qui se présente à l'élection présidentielle américaine. Seulement cette campagne vise à récupérer la série The Walking Dead supprimée suite à un différent contractuel.

A. Zombie sera le premier zombie à être candidat à l'élection présidentielle américaine. Dans une vidéo postée sur la Toile, le mort-vivant candidat est accompagné par sa femme Patty Morgan Zombie qui, pour l'occasion, est devenue son porte-parole. Et pour cause, le candidat ne peut pas parler en raison de son état !

Selon Sky News, le couple s'est présenté lundi dernier à Charlotte, en Caroline du Nord, le temps de faire plusieurs tours de circuit en Nascar et glaner des voix en promettant d'améliorer les conditions de vie des zombies, notamment en leur fournissant davantage d'emplois. Bien sûr, tout ceci n'est qu'un canular, et non une campagne de révolte. Selon The Telegraph, ce gag cache en réalité un happening promotionnel pour la chaîne de télé AMC. Elle entend en effet récupérer la série "The walking Dead", supprimée suite à un différent contractuel.

La chaîne de télé avait déjà frappé un grand coup quelques semaines plus tôt en faisant défiler des zombies dans les rues de New York. Les humains devaient survivre au milieu des zombies dans un monde post-apocalyptique. Le procédé a rencontré un franc succès, si bien que AMC a décidé d'étendre la marche des zombies dans toutes les villes américaines qui voudraient l'accueillir.

## Elle simule un accident !

En Chine, une jeune femme a voulu faire une arnaque à l'assurance en sautant sur une voiture en marche. Mais cette dernière n'avait pas prévu que la scène serait entièrement filmée.

Le 23 août dernier en Chine, une jeune femme a voulu simuler un accident de voiture pour arnaquer l'assurance. Mais malheureusement pour cette dernière, la voiture en question était équipée d'une caméra embarquée.

Le conducteur n'a donc pas eu à s'inquiéter en voyant la jeune femme foncer tout droit sur son véhicule. La jeune actrice en herbe est restée quelques secondes sur le capot de la voiture avant de glisser au sol comme s'il s'agissait d'un véritable accident. Le conducteur n'a pas paniqué face à la tournure que prenait la situation. Il est simplement descendu de son véhicule avec un calme déconcertant. Une fois devant l'arnaqueuse, il lui a donné l'ordre de se lever en lui précisant qu'il était de la police. Même si la date indiquée sur la vidéo n'est pas exacte, cette caméra a évité à ce conducteur de gaspiller pas mal d'argent. Dans la description de la vidéo, il explique que la jeune femme était même prête à payer pour les dégâts causés à son véhicule. Les internautes, eux, sont devenus friands de cette séquence qui a été publiée le 30 août et qui compte déjà près de deux millions de vues.

LE CHANGEMENT QUI BRISE L'IMMOBILISME

# Gouvernement Sellal : un subtil dosage

Les « anciens » expérimentés et les « nouveaux », apportant un vent de fraîcheur susceptible de donner un dynamisme à l'action gouvernementale, se partagent les fauteuils du nouveau gouvernement.

PAR SADEK BELHOCINE

Le tandem Ahmed Ouyahia-Abdelaziz Belkhadem, respectivement secrétaire général du Rassemblement national démocratique et secrétaire général du Front de libération nationale, qui se succédait à lui-même à la tête du gouvernement depuis de longues années, a cédé la place à Abdelmalek Sellal, sans attache partisane. C'est le principal « changement » qu'il faut retenir dans la nouvelle équipe gouvernementale. Les deux chefs de partis, grands vainqueurs des élections législatives du 10 mai dernier ne figurent pas dans la composante de l'exécutif nommée par le président de la République. Un autre acteur de la vie politique et non des moindres, ayant occupé le poste de vice-Premier ministre est lui aussi « débarqué ». Il a été le tout puissant ministre de l'Intérieur avant de se voir « offrir » un poste dans le précédent staff gouvernemental, une voie de garage, diront ses détracteurs. Il a pris sa « retraite » politique. Son âge avancé, 75 ans ne plaide pas pour un éventuel retour aux affaires. Il s'agit de Yazid Zerhouni, nommé à ce poste ministériel, voilà quelques 28 mois. Il a longtemps « erré » avant que l'on daigne lui « dénicher » un siège, sans pour autant lui permettre de constituer son « équipe ». A vrai dire, l'ex-vice-Premier ministre lui-même ne savait pas pour quelle mission il a été « placé » à ce poste. Assistant d'Ahmed Ouyahia ? Sa mission n'était pas claire et



Abdelmalek Sellal.

n'a jamais été bien définie. L'ex-Premier ministre n'était, lui-même, qu'un coordinateur du gouvernement, sans réelles prérogatives. L'ex-vice-Premier ministre rejoint ainsi, Chakib Khellil, débarqué il y a quelques mois et les Abdelhamid Temmar, Djamel Ould Abbès, Saïd Barkat, eux qui ont fait les frais du remaniement ministériel de ce mardi, et qui dit-on ont

formé le cercle des hommes du Président. Le poste de vice-Premier ministre, créé le 28 mai 2010, suite au dernier amendement de la Constitution en 2008, n'a pas survécu au départ de son titulaire. Il a été « barré » de la liste des départements ministériels. Par contre, Daho Ould Kablia, qui a succédé au poste de Yazid Zerhouni a toujours la confiance du chef de l'Etat. A près de 79 ans, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a « bon pied, bon œil » sur les affaires intérieures du pays. Il a pu régler les délicats problèmes posés par les gardes communaux et les

agents communaux. Il est à mettre à son actif le peu d'agitation qu'a connu son secteur. L'ex-ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, « démissionné » sitôt les résultats des élections législatives validés par le Conseil constitutionnel, reprend son poste dans ce département ministériel. Autre rescapé dans son poste : Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, sauvé sans nul doute par la conjoncture sensible que traverse la zone du Sahel et le monde arabe. Les ministres de l'Education nationale, Aboubakr Benbouzid, qui détient un record de longévité dans cette fonction est remplacé par Abdelatif Baba Ahmed, et celui de la Formation professionnelle, El Hadi Khaldi, que remplace, Mohamed Mebaraki, ont quitté le gouvernement sur la pointe des pieds. L'ex-président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari, qui était le troisième personnage de l'Etat a été rétrogradé dans la hiérarchie. Il a été nommé ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Khalida Toumi, ministre de la Culture que l'on donnait quasi partante s'accroche au même ministère. Il en est de même pour Karim Djoudi, ministre des Finances qui paraît bien fatigué ces derniers temps. Amar Tou, Youcef Yousfi, Mustapha Benbada et Rachid Harraoubia ont conservé leurs postes. D'autres ont fait leur retour à l'instar de Amara Benyoune, président du MPA, et Abdelmadjid Tebboune. Il est à signaler aussi que deux autres présidents de parti figurent sur la liste du gouvernement, en l'occurrence Mohamed Saïd (PLJ) et Belkacem Sahli (ANR).

S. B.

## Gouvernement : de nouveaux partis font leur entrée

PAR KAMAL HAMED

La formation du nouveau gouvernement, avec Abdelmalek Sellal au poste de Premier ministre, a consacré une fois de plus la présence en force des deux principaux partis sur la scène nationale, à savoir le FLN et le RND. La composition du nouveau gouvernement a aussi confirmé le départ définitif du MSP de la coalition gouvernementale et a révélé la dissidence de Mustapha Benbada qui a, en gardant son portefeuille ministériel, signé son départ de la formation que dirige, Bouguerra Soltani. Mais au contraire du MSP, de nouvelles formations politiques ont rejoint la coalition gouvernementale. Il s'agit ainsi du Mouvement populaire algérien (MPA), du Tajamou'a Amal El Djazair (TAJ) du Parti pour la liberté et la justice (PLJ) et de l'Alliance nationale républicaine (ANR). C'est donc sans surprise que le FLN et le RND se sont taillés la part du lion au sein de la nouvelle équipe gouvernementale même si, au passage, leurs premiers responsables n'y figurent plus. En effet ni Ahmed Ouyahia, secrétaire général du RND qui a été « débarqué » de ses fonctions de Premier ministre, ni Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN, ne sont membres de l'Exécutif. Tous deux ont été sacrifiés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui ne leur a pas renouvelé sa confiance. Ce qui n'a pas manqué de surprendre les analystes et observateurs qui n'ont pas prévu ce scénario. Ahmed Ouyahia était pourtant donné pour restant au sein de la nouvelle équipe. Idem pour Abdelaziz Belkhadem qui constitue, à coup sûr, la plus grande surprise de ce changement gouvernemental. Selon des sources proches du FLN, Belkhadem, qui aurait soutenu que le Président allait lui confier le poste de Premier ministre en remplacement de Ahmed Ouyahia, a fait montre de sa surprise devant des membres du bureau politique réunis avant-hier au siège du parti. Selon certaines lectures, Belkhadem a perdu

la face vis-à-vis de ses détracteurs au sein du parti, ce d'autant que des ministres qui lui sont hostiles, à l'exemple de Mahmoud Khedri, ont préservé leur place au sein de l'Exécutif. Cela dit, le FLN s'est taillé la part du lion au sein du gouvernement. En effet, pas moins de huit ministres sont issus de ses rangs. Il s'agit de Amar Tou, Rachid Harraoubia, Rachid Benaïssa, Tayeb Louh, Abdelkader Messahel, Abdelaziz Ziari, Moussa Benhamadi et Mahmoud Khedri. Ceci est tout à fait logique au vu du score réalisé par le FLN aux législatives du 10 mai où il a remporté 208 sièges, loin devant le RND qui n'en a obtenu que 61. En plus de ces deux partis, de petites formations politiques, dont certaines sont nouvelles sur la scène nationale, sont représentées au sein du gouvernement. C'est ainsi que le Mouvement populaire algérien (MPA), qui a remporté 6 sièges lors des dernières élections législatives, a fait son entrée au gouvernement. Toutefois, son président, Amara Benyoune, nommé au poste de ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, a fait lui son retour puisqu'il a déjà siégé dans le gouvernement lorsqu'il était au RCD. L'Alliance nationale républicaine (ANR) est l'autre formation politique qui a fait son entrée dans l'Exécutif. Son premier responsable, Belkacem Sahli, s'est vu ainsi attribuer le poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Pour rappel Sahli, qui a conduit la liste de l'ANR dans la wilaya de Sétif aux dernières législatives, a réussi à obtenir 3 sièges à l'APN. Amar Ghoul est revenu à son poste de ministre des Travaux publics mais pour représenter son nouveau parti TAJ et non son ancien parti, le MSP qu'il a quitté avec d'autres cadres. Le Parti pour la liberté et la justice (PLJ) est le dernier parti à faire son entrée. Son président, Mohand Oussaïd Belaid, a été nommé ministre de la Communication.

K. H.

### SOUS LA PLUME

## La fin d'une époque

PAR SORAYA HAKIM

La désignation du Premier ministre étant chose faite, la deuxième étape était donc de procéder au remaniement ministériel. Les Algériens à travers la lucarne de leur petit écran ont pu découvrir à l'ouverture du JT de 20 heures le nouvel exécutif nommé par le président de la République. Un gouvernement dans lequel il y a ceux qui sont restés en gardant leur super ministère, il y a les nouveaux qui intègrent le staff de Sellal mais il y a surtout ceux qui ont été virés, eux-mêmes interloqués par la volte-face du Président avec lequel on sussurait qu'ils

retrouve le tout puissant ministre de l'Intérieur, Yazid Zerhouni, remplacé par Ould Kablia maintenu à son poste aujourd'hui, hors service alors qu'au précédent remaniement ministériel, on lui avait concocté le poste de vice-Premier ministre créé sur mesure « pour services rendus ». Dans la nouvelle composante du gouvernement, son poste

a été rayé de la carte. C'est assurément une gifle à toute volée que se prend l'ancien responsable de la SM. Et que dire alors de Aboubakr Benbouzid, le saint patron de l'Education, à son corps défendant, il a

« Boubekur Benbouzid, le saint patron de l'Éducation, à son corps défendant, il a été contraint de laisser son tablier dans les vestiaires. Vingt ans de médiocrité à l'école algérienne, Barakat ! »



étaient les hommes du Président. Toutes les supputations, tous les calculs se sont avérés faux. Le premier à avoir ouvert le bal est Ahmed Ouyahia ; on savait depuis longtemps que ce n'était pas l'amour fou entre le chef de l'Etat et son Premier ministre, c'est fait, le divorce est consommé. Abdelaziz Belkhadem, chef du FLN, fidèle parmi les fidèles a perdu le privilège d'être le représentant personnel du Président, ça passe mal. Puis on

été contraint de laisser son tablier dans les vestiaires. Vingt ans de médiocrité à l'école algérienne, Barakat ! Ould Abbès, Temmar Barkat, ces ministres clinquants ne sont plus que des étoiles déchues au palais d'El Mouradia. En se séparant de ce qui formait le clan présidentiel, Bouteflika tient-il vraiment à donner des gages de changements ? Wait and see.

S.H.

## Les nouveaux ministres installés dans leurs fonctions

Ressources en eau :  
Hocine Nacib : « Beaucoup à faire dans un secteur stratégique »

Le nouveau ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a souligné, hier, lors de sa prise de fonction qu'il y a beaucoup de défis à relever dans "un secteur stratégique".

M. Necib a indiqué, devant les cadres de son ministère ainsi que les dirigeants des agences et entreprises du secteur hydraulique, "être honoré de la mission qui m'a été confiée par son excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika". Il s'est dit également "honoré" de la confiance "placée en moi" par Abdelmalek Sellal, nouveau Premier ministre. M. Necib remplace au portefeuille des ressources en eau M. Sellal. "Il y a beaucoup à faire" dans le secteur, a relevé encore M. Necib selon lequel "il y a la volonté politique pour aller de l'avant". "Nous avons des compétences, on doit relever les défis pour mettre le secteur dans les standards internationaux", a-t-il dit. Pour le nouveau ministre des Ressources en eau, il s'agit surtout d'un "secteur stratégique, de service public", avant de rappeler à ses cadres qu'il y a des "attentes et des besoins". Dès lors, "on doit rester à l'écoute du citoyen", a-t-il précisé.

Avec un diplôme d'ingénieur d'Etat en travaux publics (Ecole nationale des travaux publics) et un passage à l'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris (France), M. Necib a entamé sa carrière (1983) comme directeur de la direction des infrastructures de base (DIB) de la wilaya d'Alger. Né le 2 octobre 1956 à Boghni (W.de Tizi Ouzou), il a été ensuite nommé directeur de l'Eguva (1987), puis directeur de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat (Duch) de la wilaya de Béchar, directeur central pour l'exploitation et l'entretien routier au ministère des travaux publics, directeur central chargé des routes, avant d'être nommé secrétaire général par intérim au même ministère. Mardi 4 septembre, il a été nommé ministre des ressources en eau.

Pêche et Ressources halieutiques :  
Sid-Ahmed Ferroukhi « Il faut une nouvelle dynamique »

Le nouveau ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a affirmé hier lors de sa prise de fonction, qu'"il

faut une nouvelle dynamique pour le secteur".

Selon M. Ferroukhi, le secteur dispose de "moyens qu'il faut rendre efficaces pour l'économie nationale", et au profit du "citoyen qui veut des assurances, que ce soit en matière d'alimentation ou d'emploi". Le nouveau ministre a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'impliquer "tous les opérateurs et les techniciens" pour la relance du secteur de la pêche, et accorder "une importance particulière à la recherche scientifique dans le secteur" afin, a-t-il dit, d'"améliorer graduellement la situation".

M. Ferroukhi a, par ailleurs, assuré qu'il est "venu avec la ferme intention de travailler afin de bien réussir la finalisation du programme quinquennal", appelant les cadres du ministère à "préparer immédiatement la relance secteur". Auparavant, Abdallah Khanafou, ministre sortant, a fait un bref bilan de son action à la tête de ce département, avant de souhaiter "pleine réussite" dans ses nouvelles missions à M. Ferroukhi.

Agé de 45 ans et père de trois enfants, Sid-Ahmed Ferroukhi, a cumulé 25 ans dans l'administration. Le nouveau ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a fait l'essentiel de sa carrière au sein du ministère de l'Agriculture. "J'ai fait tous les échelons, d'ingénieur d'Etat au poste de secrétaire général. J'ai participé à beaucoup d'équipes, avec celle qui avait fait le Plan national du développement agricole (PNDA), celle qui a fait la stratégie du développement rural, puis chef de cabinet au ministère de l'Agriculture et du Développement rural". A l'adresse des cadres du ministère, il a notamment souligné : "Je suis venu avec la ferme intention de relancer le secteur". M. Ferroukhi, nommé mardi 4 septembre nouveau ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, succède à M. Khanafou, nommé à ce poste en mai 2010.

Santé, population et réforme hospitalière :  
Ziari : « j'ai une lourde responsabilité »

Le nouveau ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a souligné hier lors de sa prise de fonction, "l'importance de la responsabilité qui lui a été confiée à travers ce

secteur "sensible".

M. Ziari a affirmé qu'il "œuvrera sans relâche pour être à la hauteur de la confiance des citoyens" qui attendent beaucoup de ce secteur, estimant que celui-ci compte parmi les secteurs qui connaissent des "difficultés de gestion". Concernant la médecine et la santé en Algérie, le nouveau ministre a déclaré qu'il œuvrera à les hisser "au plus haut niveau", selon ses possibilités et les potentialités du pays et tentera de réaliser des progrès dans ce domaine pour être à la hauteur de la confiance placée en lui par le président de la République et par le peuple. M. Ziari a précisé qu'il œuvrera sans relâche, avec les cadres du secteur, à assurer "la continuité et la collaboration", tout en exprimant le vœu d'impulser une nouvelle dynamique dans ce secteur qui "attend beaucoup" de ses professionnels. Par ailleurs, l'ancien ministre du secteur, Djamel Ould Abbès, a salué les efforts fournis par M. Ziari lors des différentes fonctions qu'il a eu à assumer dans le passé, grâce à "l'ouverture d'esprit" qui le caractérise. Abdelaziz Ziari, nommé, mardi, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, est né le 28 août 1945 à Constantine.

M. Ziari a obtenu son baccalauréat en mathématiques élémentaires en 1962 avant de décrocher son doctorat en médecine en 1969. Professeur en médecine, il a été chef de service de gastro-entérologie au Centre hospitalo-universitaire de Mustapha-Pacha. Il a dirigé plusieurs missions médicales, notamment lors de la guerre du Biafra (Nigéria) en 1969, de la guerre d'octobre 1973 à Damas et celle de l'examen médical des otages américains en Iran en 1980. Il a été membre du conseil de direction de l'Institut national médical de 1977 à 1981 et en 1982 il a été élu député de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans la circonscription d'El Harrouch (wilaya de Skikda). Entre 1983 et 1987, il a occupé la fonction de président de la Commission éducation, culture et affaires sociales l'APN.

Il est réélu en 1987 à l'APN pour un second mandat, durant lequel il occupe le poste de président de la Commission information, jeunesse, santé et affaires sociales.

Il a été président de la Commission des affaires sociales, de la santé et

du travail et membre du groupe parlementaire à l'Union interparlementaire entre 1990 et 1991.

M. Ziari a été nommé ministre du Travail le 16 octobre 1991 et ce jusqu'à juillet 1992. De 1993 à 1999, il reprend ses activités professionnelles à la clinique Rahmouni-Djilali du CHU d'Alger. Entre décembre 1999 et juin 2002, il occupe le poste de ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger et de la Coopération régionale, pour assurer entre mai 2003 et avril 2004 le poste de conseiller auprès du président de la République. Le 26 avril 2004, M. Ziari est désigné ministre de la Jeunesse et des Sports avant de se voir confier, en mai 2005, le portefeuille des Relations avec le Parlement. Le 17 mai 2007, il est élu député en tête de liste du parti FLN à Alger avant d'être élu président de l'APN.

R. N.

### Benbada fait faux bond au MSP

Mustapha Benbada a fait un pied de nez à son parti le MSP en préférant rester au sein de la nouvelle équipe gouvernementale. En effet, ce cadre du MSP a été reconduit au poste de ministre du Commerce. Benbada a donc surpris tous les observateurs en faisant faux bond à son parti qui a annoncé qu'il ne fera pas partie de la nouvelle équipe gouvernementale. En somme Benbada a désobéi aux consignes de son parti, contrairement à ses deux autres collègues Smail Mimoun et Abdelkader Khanafou. Pourtant Benbada a déclaré, il y a juste quelques jours, qu'il respectera les décisions des instances du parti. L'on s'interroge ainsi sur les raisons de ce revirement de dernière minute. Un revirement qui aura certainement des conséquences puisqu'il est certain que son parti, le MSP, ne manquera pas de prendre des mesures à son égard. Dans le communiqué rendu public hier et signé par Bouguerra Soltani, le MSP, qui a réitéré sa position de refus de siéger au gouvernement, dit que les positions personnelles n'engagent pas le parti. L'allusion à Benbada est on ne peut plus claire. « Qu'il assume ses responsabilités » a de son côté indiqué Naâmane Laouar, membre du bureau national du mouvement, contacté hier laissant ainsi clairement entendre que des mesures seront prises contre Benbada. **K. H.**

### DE L'AFFAIRE KHALIFA AU POSTE DE MINISTRE

## Abdelmadjid Tebboune revient de loin

PAR LOTFI HADJI

Ministre de l'Habitat sous l'ère de l'ex-Premier ministre, Ali Benflis, Abdelmadjid Tebboune endossant de nouveau son ancienne fonction au sein du nouveau gouvernement conduit par Abdelmalek Sellal, est, ne faut-il pas oublier, toujours accusé dans l'affaire Khalifa.

Abdelmadjid Tebboune s'est présenté, devant la chambre d'accusation le 25 juillet dernier, dans le cadre du scandale Khalifa, sur une longue liste de personnalités et ministres auditionnés par un conseiller près la Cour suprême. Le nouveau ministre de l'Habitat avait été convoqué, dans le cadre de l'instruction relative à l'affaire Khalifa, conformément à l'article 574 à 577 du code de

procédure pénale. Abdelmadjid Tebboune, est soupçonné d'avoir bénéficié d'avantages offerts par l'ex-golden boy, Abdelmoumène Khalifa, cela durant les années 1999-2004, alors qu'il était ministre de l'Habitat. L'intéressé avait bénéficié d'une MasterCard, à l'aide de laquelle il a accompli, durant son mandat ministériel, plusieurs voyages à l'étranger, notamment aux Etats-Unis pour des soins et en France pour voyage touristique. Rafik Khalifa, actuellement détenu à Londres, avait octroyé la MasterCard à Tebboune, alors que ce dernier n'était pas possesseur d'un compte bancaire en devises. Toutefois, l'ex-patron de la banque éponyme lui avait ouvert un compte en devises tout en alimentant ce compte actif avec une somme en devises. En contrepartie de ce « cadeau »,

Abdelmadjid Tebboune avait instruit, les responsables des OPGI de déposer de grosses sommes d'argent dans les agences de la Banque Khalifa. Tout comme Abdelmadjid Tebboune, d'autres ex-ministres avaient été accusés dans le plus grand scandale financier du pays. Au moins une vingtaine de ministres et de hauts cadres de l'Etat avaient été inculpés par la Cour suprême, faut-il le rappeler. Il s'agit des ex-ministres du gouvernement Benflis éclaboussés par l'affaire Khalifa. L'ex-ministre des Finances, Mohamed Terbèche, avait été entendu, le 25 juillet passé, par le juge d'instruction près le tribunal de Chéraga dans le cadre de cette affaire.

Abdelmadjid Tebboune et Abdelmadjid Attar, respectivement ex-ministres de

l'Habitat et des Ressources en eau, ainsi que le gouverneur de la Banque d'Algérie avaient été convoqués par le même magistrat. Après l'inculpation de l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Abdelwahab Keramane, le doyen des juges près le tribunal de Chéraga, dépendant de la cour de Blida, avait entendu, il y a près de huit ans, l'ancien ministre des Finances, Mohamed Terbèche. Huit ans après le scandale, Abdelmadjid Tebboune se retrouve, donc, à son ancien poste de ministre de l'Habitat.

Un poste qu'il avait quitté suite à son inculpation dans le scandale Khalifa, mais un poste qui lui revient après ces années. La question reste posée.

L. H.

PLAN SPÉCIAL ANTI-CRIMINALITÉ À L'OCCASION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

# La Gendarmerie nationale se mobilise pour la protection des élèves

Dans un communiqué datant d'hier, la cellule de communication de la Gendarmerie nationale a dévoilé son nouveau plan sécuritaire spécial «Rentrée scolaire et sociale».

PAR LOTFI HADJI

Le communiqué en question parle d'un renforcement des patrouilles des SSI au niveau des institutions éducatives et cités universitaires et d'une présence fréquente des gendarmes devant les écoles, CEM, lycées, universités et cités universitaires, cela pour parer à d'éventuelles tentatives d'enlèvements de collégiens et étudiants devant les institutions éducatives. Ces nouvelles mesures entreprises par la GN vont, à coup sûr, reconforter les parents devant l'ampleur du phénomène des kidnappings d'enfants et d'étudiants. En 2011, plus de 1.500 enlèvements d'enfants et d'étudiants ont été recensés à travers le pays.

## Tout sur le plan de la GN

Le commandement de la Gendarmerie nationale avec la collaboration des ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur, a mis en place de nouvelles mesures sécuritaires, pour la première fois, afin de protéger les institutions éducatives des réseaux du mal. S'adaptant à chaque conjoncture et événement particulier, le commandement de la Gendarmerie nationale



Les gendarmes se mobilisent pour une rentrée scolaire sereine.

vient, par ces mesures, d'afficher sa volonté de protéger la vie des collégiens et étudiants, dans le cadre de son plan sécuritaire. Un plan qui permettra, surtout, aux parents d'être rassurés sur la vie de leurs enfants en allant à l'école, au CEM, au lycée et à l'université. Le communiqué de la cellule de communication de la GN indique : « En préparation de la rentrée scolaire et sociale et dans le but de participer à son accompagnement et sa réussite, les services de la Gendarmerie nationale ont mis en place, en coordination avec les autorités concernées sur l'ensemble du territoire de compétence de la Gendarmerie nationale au niveau de toutes les wilayas du

pays, un programme et entrepris des dispositions pour garantir des conditions et mesures sécuritaires adéquates au profit des institutions éducatives ». En effet, les procédures adoptées pour les services de la Gendarmerie nationale au niveau de toutes les wilayas du pays ont pour but d'assurer la sécurité autour des institutions éducatives (écoles primaires, CEM, lycées ainsi que les universités et les cités universitaires) et ce à travers une meilleure sécurisation par l'intensification et le renforcement des patrouilles de la Gendarmerie nationale pour la surveillance des alentours proches et des périphéries de ces institutions notamment

aux heures d'entrées et sorties des classes afin de faciliter la circulation routière à proximité de ces institutions afin de préserver la sécurité des enfants scolarisés, des étudiants ainsi que des enseignants et professeurs de tout éventuel cas d'agression. Pour garantir la sécurité des personnes et des biens, ces mesures sécuritaires ayant été adoptées à travers le renforcement et l'intensification des patrouilles, Ces contrôles aux alentours des institutions éducatives et universitaires, ont pour objectif d'instaurer la sécurité de proximité dans un cadre préventif. Sur cette base, Les services de la Gendarmerie nationale demeurent disponibles en permanence et prêts à préserver la sécurité à tout moment et intervenir au profit des enfants scolarisés et des étudiants dans un cadre préventif et répressif.

Par ailleurs, les services de la Gendarmerie nationale entameront par le biais des brigades territoriales des unités de sécurité routière et plus particulièrement les brigades de protection des mineurs entameront, des programmes de communication et de sensibilisation à l'intention des élèves collégiens, et lycéens ainsi que leurs parents à travers les associations de parents d'élèves et les organisations de la société civile qui actinent dans le domaine de la prévention et de la sensibilisation pour coordonner les efforts fournis dans le but de prendre en charge l'ensemble de leurs préoccupations sécuritaires et lutter contre l'insécurité et garantir une totale sécurité de l'environnement dans lequel évoluent les élèves et les étudiants. **L. H.**

## LA FORMULE « AADL » FACE À L'IMPASSE

# Les souscripteurs renouent avec la protesta

PAR HANANE ESSAÏSSI

Le litige qui oppose les souscripteurs aux dirigeants de la formule location/vente (AADL) fera partie, sans aucun doute, des dossiers épineux sur lesquels devra se pencher en toute urgence le nouveau ministre de l'Habitat. Bien que censé aider au dénouement de la crise du logement, dans le cadre de l'éradication des habitats précaires et l'extension du parc du logement, ce programme, lancé depuis maintenant 12 ans, pose toujours problème. Les souscripteurs ont renoué, hier, avec les mouvements de protestations. Ils étaient très nombreux à manifester leur colère à côté de la direction générale de l'AADL sise à Saïd Hamdine à Alger. Accompagnés de leurs enfants et des proches, ces souscripteurs ont tenté, cette fois-ci, de se rapprocher d'avantage du ministère de l'Habitat et soumettre leurs revendications au nouveau

premier responsable du secteur. Toutefois, la marche qu'ils avaient prévue en direction du siège a, aussitôt, été dissuadée par le dispositif de sécurité mobilisé, depuis les premières heures de la matinée d'hier, aux abords du ministère sis au centre-ville de la capitale. N'ayant pas été servis jusqu'à nos jours, des milliers de demandeurs de logements, au niveau du Centre notamment, font, de plus en plus, pression sur les dirigeants de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL), pour bénéficier des unités d'habitats qu'ils attendent depuis 2000 et 2001. Le retard enregistré en matière de réalisation du programme en question, la mauvaise gestion de l'opération de distribution, et le favoritisme. C'est, pour l'essentiel, ce que reprochent les contestataires à cette agence. Celle-ci, et malgré les appels répétés et insistants des inscrits mécontents, est restée muette. Aucune explication n'a été fournie aux manifestants

tant jusqu'à présent. L'AADL s'est, toute fois, contentée de l'assistance des dispositifs de sécurité pour prévenir tout dérapage pouvant émaner de la colère des manifestants. «Aucune réponse ne nous a été accordée», signalera une manifestante qui se dit scandalisée par la non réaction des responsables. « On a beau hausser le ton, l'AADL n'entends même pas nos cris », a-t-elle ajouté. Il est à rappeler que l'AADL a été créée en 1991 par le décret numéro 91-148 du 12 mai 1991 en la forme d'un Etablissement public à caractère industriel et commercial sous la tutelle du ministère de l'Habitat. Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'AADL a été chargée, en premier lieu, d'assurer une mission de service public, de la promotion et le développement du marché foncier et immobilier, de la résorption de l'habitat précaire, de la rénovation et la restauration des tissus anciens et de la prise en charge des logements sociaux participat-

ifs (LSP). En 2001, l'AADL a été chargée de l'exécution d'un programme d'habitat sous forme de location-vente à l'endroit des citoyens ayant un revenu moyen. Cette mission semble se heurter à des obstacles qui rendent la tâche plus difficile.

Enfin, il faut dire que l'annonce de l'avènement d'un nouveau ministre à la tête de ce secteur vital a suscité l'intérêt des manifestants qui espèrent trouver une écoute à leur problème et, ainsi, la solution espérée. **H. E.**

## La France "heureuse" de travailler avec le nouveau gouvernement

La France a affirmé mercredi être "heureuse" de travailler avec le nouveau gouvernement algérien, dirigé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, afin de concrétiser un "partenariat d'exception" entre les deux pays.

"Les autorités françaises seront heureuses de travailler avec le nouveau gouvernement algérien, pour donner corps au partenariat d'exception que les deux chefs d'Etat et les deux peuples appellent de leurs vœux", a déclaré le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, lors d'un point de presse.

Il a présenté, au nom des plus hautes autorités françaises, les félicitations à Abdelmalek Sellal à l'occasion de sa nomination par le président Bouteflika au poste de Premier ministre. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé mardi un nouveau gouvernement marqué par le maintien des titulaires des grands ministères, dont les Affaires étrangères et l'Intérieur, et l'arrivée de treize nouveaux ministres. Selon un communiqué de la présidence de la République, le chef de l'Etat a désigné les ministres après consultation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, désigné la veille, en maintenant notamment Mourad Medelci aux Affaires étrangères, Daho Ould Kablia à l'Intérieur et Youcef Youfi à l'Energie. **R. N.**

## POUR ASSUMER DES POSTES DE RESPONSABILITÉ Le FFS forme ses jeunes militants

Le Front des forces socialistes (FFS) forme ses jeunes militants et les prépare à assumer des postes de responsabilité au sein du parti, ont indiqué mercredi à Béjaïa, des cadres et députés qui animaient les ateliers et conférences de l'université d'été de cette formation politique. Des cadres responsables au FFS ont souligné dans des déclarations à l'APS que l'université d'été qui vise une large implication de la jeunesse dans l'activité politique, a pour objectif de "créer une élite capable de perpétuer les principes et les orientations politiques du parti". Le député et secrétaire national à l'organisation, Nassim Sadeg, qui a animé l'atelier "Action et organisation politique" a relevé que le FFS compte organiser les jeunes, comme prévu dans son règlement intérieur, pour qu'ils s'impliquent dans l'action politique du parti. Il a affirmé que des "jeunes s'impliquent de plus en plus au FFS malgré les fermetures et nous voulons canaliser toutes ces énergies en leur expliquant les méthodes d'abord des méthodes pacifiques et statutaires du parti et leur tracer des objectifs". M.

Sadeg a estimé que l'échéance électorale du 29 novembre est une occasion pour expliquer aux jeunes "comment ils doivent s'impliquer et aider le parti à gagner des espaces à l'intérieur de l'université et des communes". Pour le FFS les universités "restent l'unique espace possible d'expression pour les étudiants, et il compte bien l'exploiter à travers des comités autonomes".

## PARTICIPATION AUX PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES

### Le FJD tranchera demain

Le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a déclaré, hier, à Chatt (El Tarf) que son parti tranchera vendredi prochain quant à sa participation aux élections locales du 29 novembre prochain. M. Djaballah, qui s'exprimait en marge de l'ouverture de la 3<sup>e</sup> université d'été de son parti, qui réunit des militants et des sympathisants du FJD venus de 16 wilayas du pays, a précisé à l'APS que la décision revient au madjliss echoura de sa formation politique. Le président du FJD a mis l'accent, lors de l'ouverture de cette université d'été, qui se poursuivra durant trois jours sous le thème "Réalités et perspectives du développement en Algérie", sur l'importance de ce genre de rencontres qui constituent un espace pour l'évaluation et l'échange des points de vue dans différents domaines. M. Djaballah a exhorté les participants à ce regroupement à saisir l'opportunité de cette université d'été pour "instaurer un débat constructif et objectif" à même de répondre aux attentes du peuple qui aspire, a-t-il dit, à un développement réel et durable.

"Nous devons donner les recommandations à ces étudiants et former de nouvelles élites, maintenant que la plupart des structures du parti sont gérés par les jeunes", a-t-il expliqué. Il a conclu que "les compétences sont souvent repérés dans les universités d'été car nous devons former une autre génération de cadres qui doit travailler dans le cadre des principes et objectif du parti".

RELATIONS ÉCONOMIQUES ALGÉRO-AUTRICHIENNES

# Des échanges commerciaux évalués à 100 millions d'euros en 2010

*L'ambassadrice d'Autriche à Alger Aloisia Wörgetter a toujours exhorté les opérateurs économiques algériens et les entrepreneurs autrichiens au « renforcement du partenariat économique entre l'Algérie et son pays, au regard des liens historiques les unissant », précisant que « l'essentiel consiste à mettre l'accent sur la nécessité d'explorer toutes les opportunités en matière d'investissement, d'échanges économiques et de transfert de savoir-faire, ainsi que l'acquisition de technologies ».*

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Autriche estimés, en 2010, à 100 millions d'euros, ont trait à divers créneaux, dont le BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), la machinerie industrielle, l'agriculture, l'environnement, les TIC (technologies de l'information et de la communication), les transports, les produits pharmaceutiques et

l'aménagement du territoire, l'agriculture (élevage de vaches et production de fromages sachant qu'une délégation d'experts et d'ingénieurs, ainsi que des enseignants en agronomie de la région de Tyrol, en Autriche ont récemment visité la région de Khenchela pour s'enquérir des opportunités de partenariat avec les éleveurs locaux). A. A.



LA PLUS HAUTE DISTINCTION DÉCERNÉE À L'ANCIENNE AMBASSADRICE D'ALGÉRIE À VIENNE

## Taous Ferroukhi décorée du Grand Insigne d'honneur

Le président fédéral de la République d'Autriche, Heinz Fischer, vient de décerner à l'ancienne ambassadrice d'Algérie à Vienne, Taous Ferroukhi, le Grand Insigne d'honneur en Or avec Cordon. La remise de cette haute distinction, pour services rendus à l'Autriche, a été honorée par l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Aloisia Wörgetter, qui a remis la décoration à l'ex-diplomate algérienne.

« Dans le schéma international, cet insigne remis dimanche dernier à la Résidence d'Autriche, est équivalent à la Grande Croix de Première classe sachant que Ferroukhi a représenté l'Algérie à Vienne pendant plus de 10 ans et assure aujourd'hui la fonction de directrice générale des affaires politiques et de sécurité internationale au ministère des Affaires étrangères » indique la mission diplomatique autrichienne à Alger.

Wörgetter a mis en relief la fonction d'ambassadeur en soulignant « qu'on parle souvent de notre métier de diplomate comme étant une profession distante et plutôt égocentrique. Cette analyse, souvent répandue, fait parfois abstraction de la

personne assimilée à cette profession et dont le côté humain joue un rôle primordial dans la représentation d'un pays ».

Elle ajoute : « Au travers de cette décoration, c'est d'abord la qualité d'une relation institutionnelle que le président fédéral de la République d'Autriche a voulu mettre en valeur. L'Autriche et l'Algérie ont établi des relations bilatérales avec l'indépendance de l'Algérie et entretiennent depuis ce temps-là des relations amicales. La diplomatie algérienne, d'une qualité exceptionnelle dès le début, était un partenaire fiable pour l'Autriche, qui s'associait toujours à l'Algérie pour l'importance qu'elle accordait aux relations multilatérales ». A titre d'exemple, Son Excellence a dit que « le premier diplomate d'Algérie à l'époque a joué un rôle crucial dans la résolution de la plus grande crise d'otages que l'Autriche a vécue. Il s'agit, en fait, de l'attaque sur le siège de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne en 1975. Encore en 2003 et 2008 l'Autriche a été secourue par les prises d'otages qui impliquaient des ressortissants autrichiens ».

Elle précise dans le même sens « qu'à chaque fois, S. E. l'ambassadeur Ferroukhi était à nos côtés et les deux incidents ont pu être résolus ».

Faisant l'éloge de la mission effectuée par Ferroukhi dans la capitale autrichienne, Wörgetter a mis en exergue les mérites de l'ex-diplomate algérienne : « Vous avez laissé une forte impression aux Autrichiens, comme l'a fait déjà un autre algérien, Mohamed Iguer Bouchene, qui a composé et présenté sa « Rhapsodie kabyle » pour la première fois en Autriche en 1926 ». Aussi elle ajoute « Vous avez joué le clavier diplomatique à Vienne avec prouesse, vous étiez, selon le texte justificatif de la décoration une des plus profilées, des plus engagées et des plus connues du corps diplomatique à Vienne ». Elle conclura, « avec cet engagement, vous avez fait honneur à Vienne comme siège des Nations unies, et vous avez surtout rapproché nos deux pays. La visite significative du président Abdelaziz Bouteflika en 2003 en Autriche a eu lieu pendant votre mandat à Vienne ».

A. A.

GESTION DU CIRCUIT COMMERCIAL DU POISSON,

## La Chambre algérienne de la pêche veut son SPA

PAR RYAD EL HADI

L'organisation et le renforcement du circuit commercial du poisson et produits de la mer, notamment par la création d'une société par actions et des marchés de gros est l'un des principaux objectifs pour l'année 2012-2013 de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa) dont les nouvelles structures ont été installées mardi à Alger. « Le souci majeur du nouveau bureau de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture est de poursuivre et d'achever les chantiers ouverts par l'ancien bureau, particulièrement la création de la SPA chargée de la gestion des instances à caractère commercial relevant du secteur » de la pêche, a déclaré le nouveau président de la chambre, Chouib Akkab.

Cette société, dont les actionnaires représentent les chambres de wilayas et nationale ainsi que les professionnels du secteur, notamment les armateurs, con-

tribuera essentiellement à l'organisation de poissonneries, ainsi qu'à la gestion des organismes à caractère commercial dont les écloseries et les pêcheries existantes ou en voie de création. La chambre prépare, également, dans le cadre de son plan annuel, la création des trois marchés de gros sous forme d'une SPA qui seront installés au niveau des ports de Zemmouri (Boumerdès), Collo (Skikda) et Boudis (Jijel). A cet égard, un projet pilote sera lancé prochainement à Oran, dont l'objectif sera de réguler le marché local du poisson et produits de la mer, en intégrant les produits de l'aquaculture, a souligné M. Ahmed Bani, ex-vice-président de la Capa. « Certes, la diminution des ressources halieutiques explique partiellement les prix élevés du poisson, mais nous considérons à la chambre de la pêche et d'aquaculture que la cause principale de cette cherté est la désorganisation du marché. Les différents opérateurs sur ce marché doivent

être identifiés au niveau de l'administration et des banques », a expliqué M. Bani. La chambre projette également dans son programme annuel de préparer ses propositions pour la loi de finances 2013 concernant les mesures d'aide au profit des professionnels de la pêche et de l'aquaculture. Ce programme a pour objectif également une coordination avec les instances concernées pour mettre en œuvre les nouveaux dispositifs de la prise en charge sociale des professionnels de la filière, de se concerter avec les autorités sur la modification du décret 02-143 relatif aux diplômes et compétences au sein de la profession, ainsi que la création des associations professionnelles spécialisées. La réactivation de l'accord de partenariat avec l'Agence nationale pour le développement des PME (ANDPME) figure par ailleurs parmi les grandes lignes du nouveau programme de la chambre nationale de la pêche. R. E.

REFROIDIES PAR DES INDICATEURS AMÉRICAINS DÉCEVANTS

## Les Bourses européennes terminent dans le rouge

Les Bourses européennes ont terminé en baisse mardi, refroidies par des indicateurs économiques américains décevants et prudentes avant la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi. Les investisseurs ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation périlleuse de l'économie mondiale après la publication d'un indice manufacturier américain pire que prévu et en raison des problèmes persistants de la zone euro, a expliqué un analyste. L'indice ISM manufacturier a enregistré une baisse inattendue en août aux États-Unis. Les dépenses de construction ont par ailleurs baissé dans le pays en juillet après trois mois de hausse. En ramenant lundi de « stable » à « négative » la perspective de la note accordée à l'Union européenne, l'agence de notation Moody's a également renforcé le sentiment d'incertitude. Jeudi, le président de la BCE Mario Draghi devrait annoncer les contours d'une intervention destinée à atténuer la pression sur les taux d'emprunts de pays comme l'Espagne et l'Italie. La Bourse de Paris a ainsi terminé en nette baisse mardi, marquant le pas après deux séances de progression. Le CAC 40 a cédé 1,58% à 3.399,04 points dans un volume d'échanges très faible de 1,837 milliard d'euros. La Bourse de Francfort a, quant à elle, fini en nette baisse. L'indice vedette Dax, sans direction en matinée, a creusé ses pertes dans l'après-midi pour finir en baisse de 1,17% à 6.932,58 points. Le MDax (valeurs moyennes) a perdu 1,38% à 10.898,95 points. La Bourse de Londres a clôturé sur une nette baisse de 1,50% mardi. L'indice FTSE-100 des principales valeurs a perdu 86,40 points par rapport à la clôture de lundi à 5.672,01 points. En milieu d'échanges, la Bourse de New York évoluait également en baisse. L'indice Dow Jones Industrial Average lâchait 90,75 points par rapport à vendredi à 13.000,09 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 19,93 points à 3.047,03 points. La place new-yorkaise était restée fermée lundi pour cause de jour férié aux États-Unis. L'indice élargi Standard & Poor's 500 abandonnait 0,54% (-7,61 points à 1.398,97 points).

R. E.

## REPOS BIOLOGIQUE DES POISSONS 37 infractions à Aïn Témouchent

Trente-sept infractions au repos biologique, clôturées le 31 août dernier, ont été enregistrées par la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris lundi de cette direction.

Relevées avec le concours des services des Gardes-côtes de Beni Saf et de Bouzedjar, ces infractions au repos biologique, concernent notamment la pêche en zones interdites avec six cas, a précisé Hadj Mohamed, chef de service du contrôle des activités à la Direction.

Ces zones sont situées à l'intérieur des trois miles marins concernés par le repos biologique, institué en 2004 par le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et qui débute le 1<sup>er</sup> mai de chaque année, a-t-il indiqué.

Il a également cité parmi les autres infractions l'utilisation de filets de pêche non réglementaires et le non respect de la taille marchande des poissons.

Les actions de contrôles ont été marquées par la saisie de plusieurs caisses de poissons pêchés en infraction au repos biologique. Dans ce cadre, il a été procédé dernièrement à la saisie de 27 caisses de différentes espèces de poissons, a-t-il ajouté. Les produits saisis ont été remis aux centres de formation professionnelle de la wilaya, a-t-on signalé.

La direction et la Chambre de la pêche ont organisé plusieurs rencontres de sensibilisation portant sur le respect du repos biologique par les professionnels qui ont demandé l'élargissement de cette période aux poissons bleus pour permettre aux sardiniers et petits métiers, qui observent traditionnellement cette période de repos (février-mars de chaque année), de recevoir une compensation des pouvoirs publics, a-t-on rappelé. Selon les textes réglementaires actuels, les sardiniers et les petits métiers ne sont pas concernés par cette période de repos biologique visant la reconstitution de la ressource halieutique.

## ANNABA, CANTINES SCOLAIRES

### Repas chauds pour 50.000 élèves

50.000 élèves des écoles primaires vont bénéficier, dans la wilaya d'Annaba, de repas chauds dans des cantines scolaires au titre de l'année 2012-2013, a indiqué dimanche le directeur de wilaya de l'Éducation (DEW). Ce nombre représente 92 % des 57.000 élèves scolarisés dans le cycle primaire, a précisé Salim Benadher, soulignant dans ce cadre que les efforts portent actuellement sur l'amélioration de la qualité des repas.

Le prix d'un repas a atteint 36,11 dinars contre 30 dinars l'année scolaire 2011-2012 à la faveur d'une aide du ministère de l'Intérieur et des Collectives locales et à la mobilisation de 45 millions de dinars prélevés des budgets primitif et complémentaire de l'exercice 2012 de la wilaya d'Annaba.

Des mesures ont également été prises dans la perspective d'améliorer l'encadrement des cantines scolaires à travers le recrutement d'un personnel qualifié dans la restauration et la préparation des menus, a fait savoir le même responsable.

S'agissant de la prime de scolarité, versée au titre de la solidarité, elle concernera, cette année, plus de 51.000 élèves issus de familles nécessiteuses qui bénéficieront également de la gratuité des manuels scolaires, a affirmé la même source.

APS

AÏN TEMOUCHENT, SECTEUR DE L'ÉDUCATION

# Un lycée et quatre collèges à la rescousse

*Ces nouvelles infrastructures éducatives contribueront à la réduction de la pression enregistrée au niveau de certains établissements, outre le rapprochement des structures des élèves habitués à effectuer parfois de longs déplacements pour rejoindre les bancs de l'école.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le secteur de l'Éducation dans la wilaya d'Aïn Témouchent sera renforcé, lors de la prochaine rentrée scolaire 2012-2013, d'un lycée, de quatre collèges d'enseignement moyen, d'un groupe scolaire et de six cantines scolaires, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'Éducation.

Ces nouvelles infrastructures éducatives contribueront à la réduction de la pression enregistrée au niveau de certains établissements, outre le rapprochement des structures des élèves habitués à effectuer parfois de longs déplacements pour rejoindre les bancs de l'école, a-t-on souligné.

Ainsi, les élèves de la commune de Tamazoura, habitués à se rendre à la commune de Hammam Bouhadjar pour y suivre leurs études du secondaire, bénéficieront dès cette rentrée d'un nouveau lycée de 800 places.

Pour leur part, les collégiens de Hammam Bouhadjar, Aïn Témouchent, Aïn El-Beïda et Beni Saf verront l'ouverture de nouveaux CEM à leurs niveaux, réduisant ainsi sensiblement les taux d'occupation des classes, a-t-on ajouté.

Le groupe scolaire sera ouvert au profit des élèves du primaire de la commune d'El



Amria, alors que les cantines scolaires le seront au niveau des communes de Ouled Boujemaâ, Aougbellil, Oulhaça et El Malah. Ces structures serviront 100 repas par jour, a-t-on indiqué.

A signaler également les actions de réhabilitation des écoles primaires engagées par les autorités communales pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Ainsi, l'APC d'El Hassasna a lancé des opérations de rénovation des écoles Lazreg-Mohamed et Merini-Mustapha qui ont bénéficié de travaux d'étanchéité, de peinture et de changement de vitres cassées. Une enveloppe de 3,67 millions DA a été allouée à ces fins, a-t-on souligné.

La wilaya d'Aïn Témouchent s'apprête à accueillir, lors de la prochaine rentrée scolaire, un total de 84.152 élèves répartis en 2.846 divisions, soit une moyenne de 30 élèves par classe.

Au niveau du primaire, où le nombre d'élèves représente la moitié des effectifs avec 42.976 inscrits, le taux d'occupation est de 29 élèves par division, a-t-on indiqué. Ce ratio descend à 25 élèves par division au sein des 170 classes préparatoires ouvertes pour les moins de six ans. Sur le plan social, l'indemnité de 3.000 dinars sera versée à 37.200 élèves de familles nécessiteuses, soit près de la moitié de l'effectif total.

La direction de l'Éducation annonce, également, la distribution de 12.365 cartables, 10.260 fournitures scolaires et 10.394 tabliers pour les plus nécessiteux.

Sur le plan de l'encadrement, la wilaya d'Aïn Témouchent sera renforcée, dès cette rentrée, par 252 nouveaux enseignants lauréats du dernier concours de recrutement qui s'est déroulé dans "de bonnes conditions", selon différentes sources.

B. M.

CONSTANTINE, ÉLECTRIFICATION RURALE

## 1.400 nouveaux foyers à raccorder



Un total de 1.471 foyers, relevant des 12 communes de la wilaya de Constantine, sera raccorder, au cours de l'année 2012, au réseau d'électrification rurale, a-t-on appris, dimanche, auprès de

la direction de l'Énergie et des mines (DEM). Ce programme s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour généraliser cette source d'énergie à l'ensemble des zones rurales des différentes communes de

la wilaya, notamment dans les communes d'El Khroub, d'Aïn Smara, d'Ouled Rahmoune, de Constantine et de Hamma Bouziane, a précisé Mohamed-Salah Chikarli, chef du service de l'énergie à la DEM.

Cette action, qui consiste en la pose de 55,5 km de réseaux de moyenne et basse tension, permettra de porter le taux de couverture électrique à 98 %, alors qu'il n'était que de 95 % en 2011.

Les localités d'El Guerrah, de Bounouara (Ouled Rahmoune), Lebchir, Zeghrour-Larbi, Aïn Karkar, Zerdani (Hamma Bouziane), Aïn Zbira, Sedjar et Annane-Derradji à Aïn Smara, Fedj El Farha, Bordj Erroumi et Aïn Hamra (Beni Hmidene), figurent parmi les sites prioritaires, a-t-on souligné.

L'opération qui permettra l'extension des réseaux électriques au profit de nombreuses mechtas et hameaux épars, en zones rurales enclavées, permettra également l'éradication du phénomène des branchements illicites, a-t-on indiqué de même source.

APS

TIZI-OUZOU, OPÉRATION DE SOLIDARITÉ

# 14.500 trousseaux scolaires pour les élèves nécessiteux

*Des trousseaux scolaires, représentant le quota alloué à la wilaya par le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille, se constituent de cartables, de tabliers et de fournitures scolaires adaptés aux besoins des bénéficiaires, issus de familles nécessiteuses, des trois paliers de l'Éducation nationale.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Un lot de 14.500 trousseaux scolaires a été distribué, du 29 août au 2 septembre dans la wilaya de Tizi-Ouzou, au profit des élèves issus de familles à revenu limité à la faveur de l'opération solidarité scolaire, a appris l'APS auprès de la direction locale de l'Action sociale.

Ces trousseaux scolaires, représentant le quota alloué à la wilaya par le ministère de la Solidarité nationale et de la famille, se constituent de cartables, de tabliers et de fournitures scolaires adaptés aux besoins des bénéficiaires des trois paliers de l'éducation nationale, a indiqué à l'APS le chargé de la solidarité, de la famille et du mouvement associatif au niveau de la direction locale de l'Action sociale, qui n'a pas manqué de rappeler que le nombre de trousseaux scolaires octroyés, l'année dernière, à la wilaya par la tutelle était de 8.000 unités.

Sur ce nombre global de packs scolaires, il en a été destiné 384 unités pour les 67 communes que compte la wilaya qui



auront en charge la mission de distribution, alors que le reste a été attribué aux associations à caractères humanitaire et social. Les listes des bénéficiaires de ces trousseaux ont été déjà établies par la direction de l'Éducation, en association avec les assemblées populaires communales et des représentants des comités de villages et de quartiers, est-il précisé. L'Assemblée populaire de wilaya a contribué à cette opération de solidarité scolaire par une subvention de 56 millions de dinars, dégagée sur son budget et répartie sur les communes.

Par ailleurs, la prime de solidarité scolaire

de 3.000 DA profitera, cette année, selon la direction de l'Éducation, à 110.000 élèves issus de familles démunies, sur une population scolaire de plus de 208.000 élèves (tous paliers confondus).

Afin de venir en aide aux ménages démunis, la Chambre de commerce et d'industrie, Djurdjura, organisera, pour sa part, du 8 au 15 du mois courant, à la salle omnisports Saïd-Tazrouit à la Nouvelle-Ville, une foire dédiée à la vente de fournitures scolaires, avec la participation de vendeurs grossistes et de fabricants de fournitures scolaires.

B. M.

JIJEL, AMÉNAGEMENT URBAIN

## Aménagement des trottoirs et renforcement de l'éclairage public



Des travaux portant sur l'aménagement de l'entrée sud de la ville de Jijel ont été entamés récemment au niveau du lieu dit Harrathène, consis-

tant à dédoubler la voie sur 1,2 km, et à poser des équipements d'éclairage et à aménager les trottoirs. Cette agglomération connaît ces dernières

années un important trafic automobile en direction du pôle universitaire de Tassoust et des communes de Kaous, de Texenna et de Djimla.

Soixante-dix (70) logements au profit des enseignants universitaires de Jijel sont en cours de réalisation à Tassoust, à quelques encablures du chef-lieu de la wilaya de Jijel et du pôle universitaire. Devant le retard accusé dans la réalisation de ce projet, le wali a ordonné d'appliquer des mesures coercitives à l'encontre de l'entreprise défaillante, a-t-on appris, des services de la wilaya.

Les travaux de réalisation d'un ouvrage d'art sur oued Nil pour un délai de 16 mois ainsi que la construction de cinq passerelles tubulaires sur la RN 43 au niveau de Tassoust, Bazoul, Kennar, Djennah, et Sidi Abdelaziz, ont été lancés récemment à Jijel. Ces ouvrages permettront d'assurer une meilleure circulation des populations et éviteront notamment aux piétons d'être victimes des accidents de la circulation routière, selon la cellule de communication de la wilaya.

M'SILA, RENTRÉE SCOLAIRE

## Réception de nouvelles infrastructures

Le secteur de l'Éducation sera renforcé, dans la wilaya de M'sila, dès la rentrée scolaire 2012-2013, par la réception de nouvelles infrastructures, ont indiqué dimanche les services de la wilaya.

En matière d'enseignement secondaire, deux lycées en réalisation dans les communes d'Aïn Lahdjel et d'Aïn Fares, d'une capacité globale de 1.600 places, seront livrés, a précisé la même source, soulignant que la réception de ces nouvelles infrastructures permettra de mettre fin au problème de surcharge de classes enregistré dans ces deux communes.

Il est également prévu la réception de deux nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), en phase d'achèvement dans les communes de Sidi Hadjeres et de Khoubana. Ces deux structures permettront, à terme, de soulager la pression exercée sur les établissements du palier moyen, où le taux d'occupation par classe demeure encore élevé, soit 45 élèves par classe.

Le même secteur verra également la réception, au titre de cette rentrée, de quatre groupes scolaires, d'une demi-pension et de neuf salles de sport, en plus de la réhabilitation de 19 écoles primaires, de 24 CEM et de 11 lycées, selon la même source.

CHLEF

## 2 nouveaux lycées et 4 CEM

Deux établissements de l'enseignement secondaire, quatre autres de l'enseignement moyen et deux cantines, nouvellement réalisées, renforceront à partir de la prochaine rentrée scolaire le secteur de l'Éducation dans la wilaya de Chlef, selon la Direction du Logement et des équipements publics (Dlep).

Ces nouveaux établissements, implantés en totalité dans des localités rurales ont profité notamment aux communes dépourvues ou en manque d'infrastructures scolaires à l'exemple de Breira qui disposera pour la première fois de son propre lycée et d'un CEM, ou de Bordj Blel dans la commune de Dahra qui bénéficiera d'un CEM, Karimia et Tadjna disposeront respectivement d'un lycée et d'un CEM.

En plus des nouvelles infrastructures, plusieurs autres établissements de l'enseignement secondaire ont fait l'objet d'aménagement et d'extension en vue de prendre en charge, dans de bonnes conditions de scolarité, les nouveaux admis au cycle de l'enseignement secondaire.

De nouvelles salles de classe destinées à l'informatique et à la mise en place du réseau Internet seront également ouvertes au niveau de plusieurs lycées et CEM de la wilaya lors de cette rentrée scolaire, a indiqué la même source.

49 lycées, 81 CEM et 570 groupes scolaires sont opérationnels au niveau de la wilaya de Chlef.

APS



EGYPTE, PROCÈS

## L'ex-ministre de la Culture Farouk Hosni jugé pour corruption

L'ancien ministre égyptien de la Culture, Farouk Hosni, va être jugé pour "corruption", a annoncé mardi l'agence de presse du Moyen-Orient Mena.

L'adjoint du ministre de la Justice, Assem al-Gohari, a décidé de déférer M. Hosni devant une cour pénale pour "enrichissement illégal", a indiqué Mena ajoutant que l'ancien ministre devait rendre 18 millions de livres égyptiennes (plus de 2,3 millions d'euros).

M. Hosni "n'a pas pu au cours de l'enquête donner de sources légitimes à cette fortune", selon l'agence de presse.

Farouk Hosni a été pendant plus de 20 ans ministre de la Culture sous l'ex-président Hosni Moubarak, qui a démissionné sous la pression de la rue en février 2011. Dans la foulée de la chute du régime, M. Hosni avait été placé sur la liste des personnes interdites de quitter l'Égypte.

Il rejoint une longue liste d'anciens ministres et responsables jugés pour "corruption et malversations financières".

APS

PALESTINE

## Manifestations en Cisjordanie contre le coût de la vie

Plusieurs centaines de Palestiniens ont manifesté, mardi à El-Khalil et Ramallah en Cisjordanie occupée, contre le coût de la vie.

À El-Khalil (Sud) comme à Ramallah, siège de la présidence et du gouvernement palestiniens, les protestataires ont scandé des slogans hostiles au Premier ministre palestinien Salam Fayyadh.

Dans un communiqué, le gouvernement palestinien a indiqué avoir discuté, lors du Conseil des ministres hebdomadaire réuni autour de M. Fayyadh, de "l'augmentation des prix mondiaux et ses effets sur le marché local et les citoyens, ainsi que les moyens de faire face, avec une grande responsabilité, à de telles conditions, compte tenu de ce que la situation financière de l'Autorité palestinienne lui permet".

En conséquence, le gouvernement a débattu des propositions du ministère de l'Économie nationale en matière de prix et "mandaté la commission économique ministérielle pour conduire les réunions nécessaires dans les deux prochains jours afin d'examiner toutes les options et mesures possibles", selon le texte.

L'Autorité palestinienne, confrontée à des difficultés budgétaires chroniques, traverse actuellement selon plusieurs ministres "sa pire crise financière" depuis sa création en 1994, en raison du maintien des restrictions israéliennes et de la baisse de l'aide internationale.

APS

TUNISIE, MENACE SALAFISTE SUR LA SÉCURITÉ DU PAYS

# Mise en garde de la classe politique

*La classe politique tunisienne a mis en garde contre la "menace" de la violence salafiste sur la sécurité du pays et les valeurs démocratiques, notamment après les attaques des groupes salafistes contre les personnes, les institutions et les rassemblements politiques et culturels.*

Suite aux agressions fréquentes contre les composantes de la société civile et les partis de l'opposition contre le gouvernement provisoire, plusieurs personnalités politiques ont accusé le parti Ennahda, qui dirige l'exécutif, de "comploter" avec les groupes salafistes en recrutant des milices pour réprimer les activités des autres formations politiques. Plusieurs chefs de partis dont le mouvement "Nidaa Tounes" et le Parti républicain ont accusé les salafistes d'être derrière les attaques contre des militants des partis de l'opposition mettant en garde contre le spectre de la violence politique qui menace la sécurité du pays à défaut d'une intervention de l'État pour "assurer la sécurité des manifestations partisanes et culturelles".

Le président de la haute instance politique du Parti républicain (PR), Ahmed Néjib Chebbi, avait fait objet d'agression et de menace de mort. De son côté, l'analyste politique, Abdelfattah Mourou, a été brutalement agressé lors de sa participation à une conférence sur "La tolérance en Islam".

Ces agressions ont touché également des participants à la Journée mondiale de solidarité avec Al-Qods occupée organisée dans la ville de Bizerte ou des barbus munis d'armes blanches ont attaqué les participants en leur causant des blessures. Par ailleurs, cette recrudescence de violence a marqué plusieurs régions de l'intérieur de la Tunisie suite notamment aux confrontations suscitées par la "distribution" des postes aux délégations spéciales qui remplacent les conseils municipaux.



Accusé par certains représentants de partis de vouloir mettre la main sur ces délégations, le parti Ennahda a catégoriquement démenti ces allégations affirmant que le parti n'a pas l'intention d'utiliser les délégations pour des considérations partisans "étroites".

Pour apaiser la situation, des personnalités politiques ont appelé à la création d'un conseil national des partis politiques en tant qu'espace de consultation afin d'établir un dialogue visant à créer une dynamique politique "positive", atténuer la crise politique et à éviter le recours

à la violence politique qui mène le pays vers le chaos et la confrontation. Pour contenir la crise politique, le président tunisien, Moncef

Marzouki, a évoqué une feuille de route pour la prochaine étape en Tunisie, en insistant sur le "respect" des grands rendez-vous, dont la finalisation de la rédaction du projet de Constitution avant fin 2012. Il s'agit également de la signature, le 14 janvier 2013, du pacte social entre les partenaires économiques et sociaux et de la tenue des élections générales en mars 2013 puis des élections communales pour "parachever les fondements de la démocratie et de la participation populaire", a-t-il

dit. L'Union générale tunisienne du travail (UGTT), la plus importante centrale syndicale dans le pays, a, de son côté, proposé la création d'un conseil national pour le dialogue regroupant toutes les forces politiques et composantes de la société civile pour assurer la seconde période de transition en Tunisie, faire face aux menaces qui pèsent sur le pays et garantir le succès du processus démocratique.

L'initiative de la centrale syndicale tend à mettre fin aux troubles sociaux et à sauver le pays de la violence à travers l'accélération de la rédaction de la Constitution, la création de la haute instance électorale indépendante et l'élaboration de la loi électorale.

Les autorités tunisiennes avaient récemment appelé à l'ouverture d'un dialogue en vue de faire face aux menaces qui pèsent sur le pays et barrer la route aux extrémistes et aux résidus de l'ancien régime.

Elle ont dénoncé les actes de violence contre les biens et les personnes commis par des "groupes extrémistes infiltrés par des criminels financés par les résidus du régime déchu à dessein de mettre en échec le processus de transition".

APS

COLOMBIE, TRÈVE ENTRE BOGOTA ET LES FARC

## Ouverture de négociations en octobre à Oslo

Les négociations de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) s'ouvriront en octobre prochain en Norvège, a annoncé mardi le président colombien Juan Manuel Santos. "Les discussions commenceront à Oslo pendant la première quinzaine d'octobre", avant de se poursuivre à la Havane, a déclaré M. Santos, dans une allocution solennelle à la nation, retransmise à la télévision depuis le palais présidentiel de Bogota.

"Il s'agit d'un chemin difficile, sans doute très difficile, mais un chemin que nous devons explorer", a-t-il poursuivi.



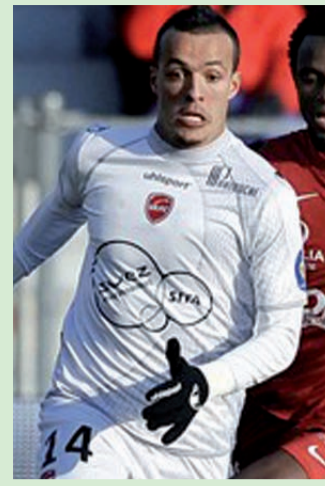
Le chef de l'État a prévenu que les discussions avec la rébellion des Farc ne seraient "pas illimitées". "Cela devra se mesurer en mois, pas en années", a-t-il souligné.

L'ouverture des négociations a été décidée en vertu d'un accord conclu entre le gouvernement et les Farc, à la suite d'une série de discussions nouées depuis six mois "de manière directe et en toute discrétion," dans la capitale

cubaine, après un "travail de préparation d'un an et demi", a précisé M. Santos.

Créées en 1964, les Farc, principale organisation rebelle du pays, sont essentiellement repliés dans les régions rurales.

APS



## Echec du transfert de Kadir vers l'Olympique de Marseille

Page 13

FOOTBALL- ILS S'ENVOLERONT DEMAIN POUR LE MAROC

# Les Verts à Casablanca pour une option de qualification

*Le départ de l'équipe nationale de football vers la capitale économique marocaine est prévu pour demain vendredi, soit 48 heures avant le coup d'envoi de la rencontre qui l'opposera à la Libye le 9 septembre, comptant pour le 3<sup>e</sup> et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2013)*



Page 12



LIGUE I, ES SÉTIF

## L'Aigle Noir veut garder sa couronne

*L'Entente de Sétif, champion d'Algérie en titre de football, entend bien conserver sa couronne, malgré le départ de plusieurs cadres et l'intronisation d'un nouveau coach.*

Page 13



JEUX PARALYMPIQUES, 5<sup>E</sup> JOURNÉE

# Enfin une médaille d'or pour l'Algérie

La 5e journée des 15es Jeux paralympiques de Londres a permis au handisport algérien d'ouvrir son compteur en médailles d'or, grâce à la championne du monde, Nassima Saifi en finale du concours de lancer du disque (F57/58), une consécration bien méritée et surtout, très attendue par l'ensemble de la délégation.

Dans un concours disputé mardi au stade olympique et auquel ont pris part 18 athlètes, Nassima a fait la différence dès son premier essai mesuré à 40.34m, lui valant un total de 1004 points (un nouveau record des jeux). Ces deux sérieuses concurrentes, la Bulgare Stela Eneva et l'Irlandais Orla Barry pouvaient par la suite pour rattraper le retard, mais sans vain. La première prend la médaille d'argent avec un jet de 36.56m (926pts) et la seconde se contente, malgré ses efforts du bronze avec 28.21m (921 pts). "Ma joie est indescriptible aujourd'hui pour deux choses. La première parce que j'ai réussi à préserver mon titre paralympique et la seconde, j'ai pu donner de la joie à toute la délégation ici présente à Londres", a déclaré Nassima Saifi. Parlant du concours en lui-même, Saifi a estimé qu'il était difficile vu le niveau élevé des athlètes qui y ont pris part. "Je crois qu'on assiste à des jeux de Londres qui est caractérisé jusqu'à présent d'un très bon niveau. Concernant le disque, je crois qu'une bonne partie des lanceuses engagées pouvaient prétendre au podium. Ça s'est décidé sur un jet, tant mieux pour moi", a commenté Nassima Saifi qui a tenu à dédier son titre à sa famille et le peuple algérien. Dans le même concours, Nadia Medjmedj a raté de onze points le podium qu'elle avait tant désiré. Elle s'est classée en 4e position avec un jet de 27.80m et une table de cotation de 911 pts. Très affectée par sa prestation qui reste toute même très appréciable parce qu'elle constitue sa meilleure performance de la saison, Medjmedj pourra se racheter, dans trois jours, au concours du Poids. Dans la même soirée, Samir Nouioua a offert à l'Algérie une médaille de bronze, après sa 3e position en finale du 1500m (T46), parcouru en 3:51.80



(meilleure performance personnelle). L'or de cette épreuve est revenu au Kenyan Trabei Abraham en 3:50.15 (nouveau record du monde) et l'argent à l'Ethiopien Indelbu Wondiye Fikre en 3:50.87 (meilleur chrono personnel). A la fin de la course, la déception se lisait sur le visage de Nouioua qui n'a pas pu expliquer sa prestation dans la zone mixte du stade olympique, la qualifiant de "ratage lamentable" de sa part. "Je n'ai rien compris, j'étais bien et je devais remporter l'or et

pas le bronze. Le rythme de la course était bon, et j'ai attaqué au départ du dernier 400m, comme je le faisais à chaque fois l'entraînement. J'ai accéléré, mais cela n'a pas suffi. Je ne me pardonnerais. Il me restera le 800m, on verra", a indiqué Nouioua, qui promet de se venger sur lui-même au 800m, dès aujourd'hui en série. Selon les commentaires des entraîneurs algériens présents au stade olympique pour assister à la finale du 1.500m (T46), Samir Nouioua avait toutes les chances de

remporter le titre, mais il avait la pression de la course et une supplémentaire du fait, que tout le monde attendait de lui l'or, pour le compte de l'Algérie dans cette couleur. Delà, "il avait des appréhensions pour ses chances de médaille", se sont accordés à. Cette 5e journée, deux autres Algériens ont disputé des finales, sans beaucoup de chances de médailles. Il s'agissait de Bentria Firas qui a concouru à la Longueur (F11/aveugle) et Hocine Gherzouli au disque (F40). Bentria, qui est un joueur titulaire de l'équipe nationale de goal-ballet va disputer le quart de finale contre la Turquie (le 5 sept à 15h45), a pris la 6e place de son concours avec un saut de 5.83m (sa performance personnelle est de 6.05m). Le podium de ce concours a été remporté par, l'Ukrainien Katushev (6.46m), l'Américain Gillette Elexis (6.34m) et le Chinois Li Duan (6.31m). Pour sa part, Hocine Gherzouli, dont la spécialité est le poids programmé pour le 6 sept, il s'est contenté de la 10e place avec un jet de 30.90m. Le titre paralympique est revenu au Chinois Wang Zhiming (47.75m), devant le Grec Paschalis Stathelakos (44.11m), et le Brésilien Jonathan De Saga (40.49m). La 6e journée, prévue mercredi concernera également les athlètes algériens qui participeront à deux séries et deux finales. Karim Betina, Kamel Kerdjena et Mounir Bakiri concourront en finale du lancer de poids (F32/33). Ils seront suivis par les séries du 100m (T13) et Lynda Hamri. En soirée, ça sera le tour de la finale du javelot (F12/13) et la participation de Samir Belhouchet, alors que Allel Boukhalfa disputera la série du 200 m (T35) à 21h55. Cette journée sera également marquée par le match de quart qui opposera l'Algérie à la Turquie à partir de 15h45. APS

## TENNIS- COUPE DAVIS Ferrer chef de file face aux Etats-Unis, en l'absence de Nadal

David Ferrer, N.5 mondial, sera le chef de file de l'équipe espagnole de Coupe Davis qui affrontera les Etats-Unis en demi-finale du 14 au 16 septembre à Gijon (nord de l'Espagne), sans Rafael Nadal, a annoncé mardi la Fédération espagnole de tennis (RFET). "Les sélectionnés pour les demi-finales sont David Ferrer, Nicolas Almagro, Marcel Granoller et Marc Lopez, a indiqué la RFET dans un communiqué. Feliciano Lopez et Pablo Andujar seront du voyage à Gijon pour participer aux entraînements." Ferrer et Almagro seront alignés en simples tandis que Granollers et Lopez devraient composer la paire de double. Les Espagnols devront se passer du N.3 mondial Rafael Nadal, touché au genou gauche et qui a annoncé lundi qu'il serait absent deux mois supplémentaires. "Je veux remercier Rafael Nadal pour ses efforts pour être avec nous, il a essayé mais n'a pu l'être", a déclaré le capitaine Alex Corretja, cité dans le communiqué.

ATHLÉTISME- MEETING DE ZAGREB

## Taoufik Makhloufi remporte le 1.500m

L'athlète algérien, Taoufik Makhloufi, champion olympique 2012 à Londres, a remporté mardi soir la course du 1500m de l'IAAF World Challenge d'athlétisme de Zagreb (Croatie). Makhloufi a réalisé un temps de 3 :32.58, suivi des Kényans James Kiplagat Magut (3 :33.31) et Daniel Kipchirchir Komen (3 :33.39). C'est la deuxième sortie de Makhloufi depuis sa consécration olympique à Londres le 8 août dernier sur le 1500 m. La première course de l'enfant de Souk Ahras a été effectuée le 8 août dernier dans l'épreuve du 800m à l'occasion du meeting de Stockholm comptant pour la 10e étape de la Ligue de diamant. Le champion d'Afrique du 800 m avait couru la distance en 1:43.71, réalisant sa meilleure performance de la saison. Il a été devancé par l'Ethiopien Mohammed Aman (1:43.56). Le Kényan Abraham Kipchirchir Rotich (1:44.23) avait complété le podium. Makhloufi est annoncé au meeting de Bruxelles prévu vendredi 7 septembre comptant pour la Ligue de diamant.



TENNIS- 2E TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS

## La compétition a débuté mardi à Annaba

Le coup d'envoi du 2e tournoi international juniors de tennis (ITF junior grade 5) a été donné, mardi, sur les courts en terre battue du centre fédéral des talents sportifs de l'ex-Tabacoop, à Annaba, avec la participation d'athlètes venus de sept pays. Ce rendez-vous sportif, inscrit sur les tablettes de la Fédération internationale de tennis, permet aux athlètes de jauger leur niveau compétitif et d'améliorer leur position dans le classe-

ment international de leur catégorie, selon les organisateurs. Les athlètes algériens filles et garçons vont ainsi mettre à profit ce tournoi pour se mesurer aux tennismen et tenniswomen des pays participants (Australie, Tunisie, Maroc, Turquie, Egypte, Portugal et Italie) Ces joutes sportives qui prendront fin samedi prochain, sont organisées par la section de tennis du club Hamra Annaba, en collaboration avec la fédération Algérienne de

Tennis, la Direction locale de la jeunesse et des sports et les assemblées élues (APC-APW) d'Annaba. Inauguré en mai 2010, le centre fédéral des jeunes talents sportifs de l'ex-Tabacoop d'Annaba, dispose d'une douzaine de courts en terre battue, de plusieurs blocs administratifs, d'un restaurant et de salles de cours et de réunion. Il sera également doté de structures d'hébergement pour une centaine d'athlètes stagiaires et leur encadrement. APS

MOSTAGANEM, 45<sup>e</sup> FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR

# Takna et Fadjr Ibliss pour la 3<sup>e</sup> journée

Les pièces *Takna* et *Fadjr Ibliss*, interprétées respectivement par les troupes Imenyaen de Tizi-Ouzou et Errisala al Fanya de Sidi Bel-Abbès, à la maison de la culture Ould-Abderahmane-Kaki plantent le décor de thématiques sombres sur fond d'histoires d'amour et de morts violentes.

PAR ROSA CHAOUÏ

La 45<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre amateur de Mostaganem a vécu, mardi, sa troisième journée. Cette dernière a vu l'interprétation sur les planches de deux tragédies *Takna* et *Fadjr Ibliss*, ces deux pièces sont en compétition pour le grand prix du Festival.

Ces pièces interprétées par les troupes Imenyaen de Tizi-Ouzou et Errisala al Fanya de Sidi Bel-Abbès à la maison de la culture Ould-Abderahmane-Kaki plantent le décor de thématiques sombres sur fond d'histoires d'amour et de morts violentes, rapporte l'APS. Ecrite et mise en scène par Mkrab Lyes, *Takna*, en langue amazighe, relate l'histoire de Ghenima, une femme qui sombre dans la folie après l'assassinat de son mari journaliste.

Une pièce centrée sur le délire de la veuve et l'incapacité de sa famille à l'aider. Le texte lyrique use, selon l'APS, d'un "vocabulaire ancien et proverbial rendant parfois assez difficile sa compréhension pour le public non averti."

Le titre de la pièce évoque la "rivale" de Ghenima, Nedjma, en référence à l'œuvre de Kateb Yacine et à l'identification de ce personnage avec l'Algérie pour l'amour de



laquelle Achour, le mari, a été assassiné. La mise en scène alterne, quant à elle, entre moments réels évoquant les tentatives de la famille de soigner Ghenima et tableaux symboliques représentant l'espace de la folie où l'héroïne croit retrouver son défunt mari.

La troupe Imenyaen participe pour la cinquième fois au Festival du théâtre amateur de Mostaganem où elle a déjà obtenue des distinctions, dont le troisième grand prix lors de la 38<sup>e</sup> édition rapporte l'APS. *Fadjr Ibliss*, deuxième pièce à être présentée lors de cette troisième journée, met en scène un couple, Fayed et Badrana, menacé d'être exécutés à l'aube par les membres de leur village à cause du soupçon d'adultère qui pèse sur la femme.

"Dans une atmosphère d'attente angoissée, les deux personnages tentent de trouver une échappatoire tout en s'accusant mutuellement de la situation dans un jeu d'amour/haine qui les mènera à la mort."

Sur un texte de l'auteur palestinien, Ghanem Ghennam, la mise en scène de Ben Salem Mohammed El Bachir se distingue par l'utilisation des "flash-back"

une technique inspirée du cinéma, pour éclaircir certains éléments de l'histoire de ce couple

En plus de ce procédé, Ben Salem Mohammed El Bachir a privilégié l'expression corporelle pour aborder de manière subtile des thèmes tabous comme le viol et le suicide en tentant de préserver la sensibilité du public.

*Fadjr Ibliss* a été plusieurs fois primée, informe l'APS, la dernière distinction datant d'avril 2012 au Festival du théâtre de la jeunesse de la ville de Perm en Russie où l'actrice El Anes Amina a reçu le meilleur prix d'interprétation féminine. En marge des représentations, une conférence a été donnée par le journaliste et dramaturge Bouziane Ben Achour sur l'œuvre et la vie de Kateb Yacine.

L'acteur algérien, Sid-Ahmed Agoumi, a interprété à cette occasion un morceau choisi d'une des pièces les plus célèbres de Kateb Yacine, *Le cadavre encerclé* ainsi que des poèmes de son premier recueil *Soliloque* publié alors qu'il avait juste 16 ans.

R. C.

LECTURE EN FÊTE

## Au bonheur des enfants

Le festival culturel *Lecture en fête*, destiné aux enfants, a ouvert les portes de sa troisième édition le 1<sup>er</sup> du mois en cours, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Culture.

Cette manifestation, qui durera jusqu'au 15 septembre, vise à inciter les enfants à la lecture au niveau de 38 wilayas, sachant que les éditions précédentes, organisées en 2010 et 2011, concernaient 6 wilayas du Nord.

Les festivités toucheront 10 wilayas du Sud à l'automne prochain (du 1<sup>er</sup> au 15 novembre) et seront organisées dans le cadre d'espaces au sein des maisons de culture et des bibliothèques de wilaya.

GRANDE-BRETAGNE, THE AFRICAIN EXPRESS TRAIN

## Les artistes algériens en force



Les artistes algériens, Rachid Taha, Souad Massi, Amazigh Kateb, Mounir Baaziz (Moon) et Mehdi Haddab participent à une tournée musicale africaine en Grande-Bretagne du 3 au 8 septembre 2012, peut-on lire sur le site électronique de cette manifestation culturelle.

Plus de 80 musiciens, africains et occidentaux, participent également à cette tournée musicale qui s'inscrit dans le cadre du Festival de Londres 2012.

Outre des musiciens britanniques, "The Africa Express Train" regroupe des artistes de différents pays africains, dont l'Algérie, la République démocratique du Congo, le Mali, le Maroc, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Ghana et l'Égypte.

Le programme de la manifestation "The African Express Train" comprend une série de concerts musicaux à Middlesbrough, Glasgow, Manchester, Cardiff et Bristol avant le grand gala de clôture prévu le 8 septembre à "King's Cross" à Londres.

Instituée en 2006, cette manifestation vise à faire connaître la richesse et la diversité de la culture africaine à travers la musique outre l'image éclatante de l'Afrique et l'aspect créatif de ses enfants.

APS

FESTIVAL DU THÉÂTRE POUR ENFANTS DE KHENCHELA

## Skikda lauréate avec *Le monde bleu*

Le 1<sup>er</sup> prix du Festival national de théâtre pour enfants, clôturé mardi soir à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela, a été remporté par la troupe "El Besma Etthakafia" de Skikda pour sa pièce *Le monde bleu*. Le 2<sup>e</sup> prix, récompensant la meilleure mise en scène théâtrale, a été décerné au théâtre régional de Souk Ahras pour son œuvre *Adam et le monstre*, tandis que la 3<sup>e</sup> marche du podium (meilleur texte) a été attribuée à la troupe "Adhoua" de la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela avec la pièce *Hana et le rêve*.

La pièce *Le monde bleu* plébiscitée par le jury à l'issue du festival, écrite par Zine El Abidine Goudjil et mise en scène par Fouad Benahmed, traite d'un thème d'actualité, celui de l'environnement. Un environnement, illustré ici par les fonds



marins, mis à mal par l'Homme et son égoïsme dévastateur.

La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par un hommage posthume rendu au chanteur récemment disparu, Hassan Nemeur, ainsi que

par la remise de prix de reconnaissance à Ahmed Hamoumi, de l'université d'Oran, auteur fécond d'œuvres pour enfants, à Omar Fetmouche, metteur en scène au TR Bejaïa, ainsi qu'aux responsables qui se sont succédé à la tête du secteur de la culture dans la wilaya de Khenchela.

Plusieurs autres figures du monde du 4<sup>e</sup>me Art ont également été honorées, dont le Tunisien Mohamed Latiri, au cours de cette soirée de clôture marquée par une belle ambiance créée par le jeune public présent. La soirée s'est achevée par la présentation d'une sorte de "medley" des différentes pièces

présentées tout au long du festival, et par le rappel de quelques recommandations parmi lesquelles la création de sections culturelles dans les établissements scolaires et de jeunesse.

APS



# ACCUSÉ

## levez-vous !



MEURTRE

## L'argent des chiens

*Nous l'avons dit à plusieurs reprises : il suffit très souvent de la plus insignifiante des futilités pour que soit commis le plus horrible des crimes : ôter la vie à autrui.*

PAR KAMEL AZIOUALI

L'histoire qui va suivre a eu lieu à Ouled Aïch dans la banlieue de la ville de Blida.

Hocine n'a que 19 ans et déjà il s'est forgé une grande réputation dans le commerce de chiens. Ce jour-là, c'était durant le mois de juin dernier, il avait ramené une demi-douzaine de chiots qu'il comptait écouler parmi ceux qui possédaient des villas et qui considéraient que face aux maraudeurs nocturnes, un bon chien méchant était un argument plus dissuasif qu'une caméra de surveillance. Mais cette fois-ci pour des raisons qu'il avait du mal à cerner, sa «marchandise» ne voulait pas se vendre alors que d'habitude, cette race de chiens (des bergers allemands) s'écoulait comme des... petits-pains. Alors qu'il était en train de se dire qu'il avait tout intérêt à se trouver une activité plus stable plus sûre, il croisa Ali, un de ses amis. Agé de 24 ans et sans la moindre qualification, Ali n'avait pas son pareil pour vendre tout ce qu'il lui tombait sous la main.

- Ah ! Ali ! C'est le Bon Dieu qui t'envoie ! Tu ne peux pas savoir à quel point je suis heureux de te rencontrer. Ali sourit jaune.

- Toi, mon ami, tel que je te connais, tu dois avoir quelque chose que tu n'arrives pas à vendre à me refiler.

- Oui... Et je pense que tu devines de quoi



il s'agit.

- Oui, bien sûr... il s'agit de chiens comme d'habitude.

- Oui...

- Hum... les chiens sont des animaux que je n'ai jamais aimés. On a beau me dire que se sont des bêtes serviables, reconnaissantes et fidèles, moi je les trouve inquiétants et diaboliques.

- Allez, allez, ne me dis pas que toi aussi Ali, tu crois à ces salades qui disent que là où les chiens rodent les anges disparaissent ?

- C'est ce que disent nos parents effectivement mais il ne s'agit pas de ça... Les chiens ne me plaisent pas. Peut-être pour la même raison qui fait que lorsqu'un homme n'a pas de principe on dit de lui que c'est un chien...

- Oh ! Ali, s'il te plaît, je n'ai pas envie de dire du mal de mon gagne-pain... Dis-moi, tu m'aides à vendre ces chiens, oui ou non ?

- Cela dépend... si ce sont de gros chiens, je ne vois pas comment je vais faire pour les faire entrer la maison en attendant de

les vendre...

- Ce sont des chiots âgés d'à peine quelques semaines.

- Ah ! dans ce cas, je suis prêt à tenter ma chance.

- Alors, voilà ce que nous allons faire, Ali. Je te donne deux petits bergers allemands à vendre. Je veux que chacun me rapporte 8.000 DA.

Tout ce que tu pourras en tirer en plus sera pour toi.

- C'est-à-dire que si j'arrive à vendre chacun d'entre eux à 18.000 DA, j'empoche deux fois 10.000 DA ?

- Oui.

- C'est-à-dire que je gagnerai plus que toi ?

- Oui... gagne autant d'argent que tu pourras. Moi, tout ce que je veux c'est empocher 8.000 DA pour chaque bête vendue.

- Hum... cela m'a l'air honnête

- Très bien. Alors viens avec moi à la maison ; je vais te donner les chiens.

Ali parvint à vendre les deux chiots dès le lendemain au nouveau propriétaire d'une villa pour la somme de 40.000 DA. Sur

cette somme, seuls 24.000 DA étaient pour lui et ce n'était pas mal du tout... Qui pouvait se targuer de gagner 24.000 DA en moins de 24 heures. Soit mille dinars à l'heure !

Au lieu d'aller donner son dû à Hocine et lui demander de lui confier d'autres chiens à vendre, il préféra garder pour lui les 40.000 DA. Et quand il lui demanderait des nouvelles de ses chiens, il lui répondrait qu'ils étaient toujours à la maison et qu'il avait toutes les peines du monde à leur trouver acquéreurs.

Au bout de quelques semaines Hocine perdit patience et téléphona à Ali.

- Ali, tu exagères ! si demain, tu n'as pas vendu les chiens, tu me les rends.

- Calme-toi, calme-toi, Hocine, j'ai un client en vue et je suis en train de le cuisiner...

- Je m'en fous ! je veux mon argent ou les deux chiens !

Ali était bien embarrassé parce qu'il ne restait plus un seul centime des 40.000 DA qu'il avait empochés. Mais cela ne l'empêchait pas de dormir. Il commença par éteindre son portable ; ainsi Hocine ne l'importunerait plus. Au bout de quelques mois, il aurait oublié cette affaire de chiens. Mais Ali se trompait lourdement. Ali se promenait tranquillement à Ouled Aïch au beau milieu de la chaleur ramadanesque quand soudain Hocine se jeta sur lui et lui trancha la gorge froidement devant plusieurs témoins horrifiés. Son forfait accompli, il s'enfuit. Mais quelques jours plus tard, il fut arrêté et confié à la justice.

Son procès aura lieu dans les tout prochains mois.

Tout compte fait, Ali avait peut-être raison de trouver les chiens inquiétants et diaboliques...

K. A.

AGRESSION

## L'insécurité tout près de chez soi

Les voleurs sont constamment à la recherche de nouvelles stratégies pour arriver à leurs fins. Celui dont il sera question ici est un jeune homme d'une trentaine d'années, bien habillé, bien rasé et tous ceux qui le voient pour la première fois le prennent pour un ange. Surtout la gent féminine. Le bel aspect de notre voleur constitue en réalité un élément important de sa stratégie. Il ne s'attaque qu'à ceux qui habitent les quartiers huppés du centre-ville (rues Didouche-Mourad, Larbi-Ben-M'hidi, boulevard Mohamed-V, El Biar... Sa stratégie lui impose parfois de ne pas passer à l'acte immédiatement parce qu'il doit au préalable connaître ses victimes. Il n'est pas question pour lui de s'attaquer à une victime, de la malmener pour ne rien trouver finalement dans ses poches au moment où il tenterait de les lui vider. Il s'est attaqué ainsi à trois personnes sur lesquelles il avait fini par jeter son dévolu : deux hommes et une jeune femme. Deux d'entre eux, un homme et une femme, ont été

attaqués par l'arrière pour être délestés, qui de son cartable qui de son sac à main. A chaque fois, il trouvait quelque chose de précieux : un téléphone portable de dernière génération, un laptop, etc. Et aussi une somme d'argent.

Mais la troisième victime allait s'avérer fatale pour lui. Il la vit s'engouffrer dans un immeuble avec un gros cartable. C'était un homme si bien habillé qu'on l'aurait pris facilement pour un ministre. A la manière avec laquelle il tenait l'anse de son cartable en cuir (lequel à lui seul valait au moins deux millions de centimes), il se dit qu'il contenait certainement quelque chose de très précieux. Mais l'homme était très méfiant.

Dès qu'il fut arrivé sur le palier du premier étage, il entendit des pas feutrés derrière lui, se retourna et vit le jeune voleur :

-Vous cherchez quelque chose ? lui demanda-t-il en serrant un peu plus l'anse de son cartable. Ce qui permit au voleur d'avoir maintenant la certitude qu'il renfer-

mait quelque chose de grande valeur. Des liasses de billets de banque ? Des euros peut-être.

-Euh...je cherche un dentiste....

- Un dentiste... oui... il y en a un au 2<sup>e</sup> ét...

Le pauvre diable n'avait pas eu le temps de finir sa phrase que le voleur lui donna deux coups de poing qui l'étalèrent au sol.

Quand il eut repris ses esprits, il constata qu'il ne tenait plus son cartable. Il comprit alors ce qui venait de lui arriver. Mais lui, contrairement aux deux autres victimes du voleur, il avait bien vu son visage et il avait gravé ses traits dans son esprit. Quinze jours plus tard, le voleur fut arrêté et il le reconnut immédiatement. Celui-ci finit par avouer que c'était bien lui qui lui avait pris son cartable contenant 20 millions de centimes. Jugé récemment devant le tribunal de Sidi M'hamed, 5 ans de prison ferme ont été requis contre lui ainsi qu'une amende de 10 millions de centimes.

K. A.

CHANGEMENTS DE TEMPS ET REFROIDISSEMENTS

# Tour d'horizon de l'angine...

*L'angine n'est pas une maladie grave, mais elle peut être très angoissante. Rouge ou blanche, virale ou bactérienne, l'angine est l'une des principales causes de consultation chez les médecins.*

## Principales questions sur l'angine

Il existe plusieurs sortes d'angine, pathologie définie par une inflammation de la gorge. La distinction entre angine rouge et angine blanche, qui décrit la couleur de la gorge malade, ne correspond pas à deux maladies en particulier, puisque plusieurs d'entre elles peuvent créer l'une ou l'autre des couleurs. Dans les deux cas, on note une douleur dans la gorge, qui peut être très intense, avec des difficultés pour avaler, de la fièvre et souvent des maux de tête. Certaines angines s'accompagnent aussi des symptômes du rhume, ou de vomissements. Ce qui compte, c'est la distinction entre l'angine virale et l'angine bactérienne ; d'abord parce que le traitement n'est pas le même (voir plus bas) mais aussi parce que l'une des angines bactériennes, l'angine à streptocoques hémolytiques du groupe A, peut causer des complications graves, notamment au niveau du cœur. C'est d'ailleurs la crainte de celle-ci qui motive la prescription quasi-automatique d'antibiotiques... Qui pourtant ne se justifie que rarement.

## Traitement principal de l'angine

Les médicaments font baisser la fièvre et diminuent la douleur et sont associés éventuellement à des désinfectants pour la gorge. C'est en général suffisant pour passer le cap de la maladie. Les antibiotiques ne se justifient que si l'angine est d'origine bactérienne, ce qui est déterminé facilement grâce à un test rapide réalisé par



le médecin traitant lors de la consultation.

Si la prescription d'antibiotiques n'est pas automatique, même chez les enfants, la consultation médicale doit l'être pour eux. Il est important que le médecin puisse déterminer la présence éventuelle du streptocoque dans la gorge : il prescrira alors ou non un antibiotique en parfaite connaissance de cause.

## Comment attrape-t-on une angine ?

Les angines se transmettent par contact direct ou par projection de gouttelettes infectées. La règle si vous n'êtes pas malade est donc d'éviter le contact et de vous laver souvent les mains si une personne de votre entourage est touchée. Pour les malades, il faut également se laver les mains, mais surtout se couvrir le nez et la bouche lorsque l'on tousse ou que l'on éternue. Si l'angine est bactérienne, la prise d'antibiotiques diminue la période de contagion de la maladie.

## J'ai perdu ma voix !

Banale et bénigne, l'extinction de voix est classiquement due à une inflammation du larynx ou laryngite. Nous sommes dotés de deux cordes vocales situées dans notre larynx. Ce sont leurs vibrations qui créent des sons. Si l'une des cordes vocales est blessée, notre voix disparaît. Lors d'une banale extinction de voix, fréquente en hiver, les cordes vocales ne vibrent plus ou mal en raison d'une inflammation du larynx (laryngite).

## Je tousse et je n'ai plus de voix

Lorsque l'on tousse en raison d'un rhume par exemple, les cordes vocales sont malmenées, elles s'entrechoquent. C'est ainsi qu'une toux à répétition peut les faire gonfler, modifiant les sons émis. Résultat, votre voix change et ressemble parfois à ce qu'on appelle banalement une extinction de voix.

Si vous sollicitez à l'excès vos cordes vocales, celles-ci se fatiguent et devien-

nent l'objet d'une inflammation. C'est le cas par exemple après avoir crié à pleine voix lors d'une manifestation ou pour se faire entendre ou bien après avoir chanté pendant des heures. Les cordes vocales ont alors du mal à vibrer et les sons émis sont modifiés, voire très atténués. A l'extrême, vous devenez aphone.

Pas de panique, l'extinction de voix est un phénomène bénin qui disparaît rapidement, le plus souvent en 24 - 48 heures. Dans tous les cas, une simple extinction de voix qui dure plus d'une semaine doit amener à consulter un ORL.

## Que faire en cas d'extinction de voix ?

- Mettez vos cordes vocales au repos, c'est un impératif. Et surtout, ne vous forcez pas à murmurer car l'air froid qui rentre par la bouche aggrave la situation.

- Gargarisez-vous avec de l'eau tiède et du miel de romarin ou de thym plusieurs fois par jour, ou bien avec de l'eau et du sel.

- Faites des inhalations d'eucalyptus ou de thym.

Humidifiez votre chambre.

- Si vous avez prévu de chanter, de crier ou de faire un long discours, évitez la veille et le jour même les produits laitiers, lesquels ont tendance à empâter les cordes vocales.

- Mâchez un peu de gingembre frais et buvez de l'eau citronnée. Le matin, les cordes vocales sont détendues. Elles sont aussi plus ou moins enflées en raison d'éventuels ronflements, d'une respiration nocturne par la bouche si le nez est un peu congestionné, voire d'une toux. Elles peuvent enfin être recouvertes de mucus accumulé par l'écoulement nasal. Résultat, au réveil, la voix est plus grave, le temps que les cordes vocales se nettoient avec les premières vibrations et qu'elles reprennent leur forme normale. Ainsi en respectant du mieux possible ces règles de prudence vous passerez un hiver sans petits bobos et conserverez intacts vos cordes vocales sans avoir à recourir à l'ORL.

# Comment protéger ses reins et contre quoi ?



**N**os reins assument des fonctions essentielles. En fabriquant l'urine, qui contribue à éliminer les substances toxiques ou inutiles, nos reins jouent notamment un rôle de purificateur pour notre organisme entier.

La particularité de la maladie rénale est qu'elle s'installe silencieusement durant des années. Et lorsque les premiers symptômes apparaissent, c'est souvent déjà le signal de dommages irréversibles. Raison de plus d'adopter les bons réflexes pour protéger ses reins et de se soumettre à quelques judicieux examens de dépista-

ge des maladies rénales. Prévenir l'insuffisance rénale grâce au dépistage. Sur quoi repose le dépistage de l'insuffisance rénale ? Quelles sont les personnes les plus à risque d'insuffisance rénale ?

## Prévenir l'insuffisance rénale grâce au dépistage

L'insuffisance rénale chronique touche 2,5 millions de Français. Mais selon la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux (Fnair), un dépistage précoce pourrait éviter 10% des cas et retarder de nombreuses années l'apparition d'une insuffisance rénale dans 30% des cas.

## Sur quoi repose le dépistage de l'insuffisance rénale ?

- Le contrôle régulier de la tension artérielle, car une tension élevée peut révéler la présence d'une maladie des reins.

- Un test urinaire par bandelette recherchant la présence de protéines dans les urines (protéinurie), de sang (hématurie) ou de sucre (glycosurie), signalant un dysfonctionnement des reins.

- Lorsqu'une maladie rénale est soupçonnée, le diagnostic est confirmé par une prise de sang mesurant la quantité des substances éliminées par les reins : créatinine, urée...

- Une accumulation dans le sang de ces substances témoigne d'un mauvais fonctionnement des reins.

- L'identification des personnes à risque. Comme indiqué ci-dessus, la maladie rénale s'installe lentement et évolue silencieusement. Il est donc important d'identifier les personnes qui présentent le plus de risque de développer une insuffisance rénale afin de leur propo-

ser un dépistage annuel (test urinaire, mesure de tension artérielle).

## Quelles sont les personnes les plus à risque d'insuffisance rénale ?

- Les personnes âgées de plus de 60 ans (les reins aussi vieillissent !).

- Les hypertendus (l'hypertension - tout comme le diabète - abîme les petits vaisseaux dans les reins, endommageant à la longue la capacité de filtration des reins).

- Les diabétiques (l'excès de sucre dans le sang sollicite aussi plus fortement les reins et les « fatigue »).

- Les sujets ayant des antécédents familiaux de maladies rénales.

- Les personnes qui font des infections rénales.

- Les sujets atteints d'une maladie auto-immune ou inflammatoire.

- Les personnes atteintes d'une infection chronique virale, comme une hépatite ou le VIH.

- Le suivi de certains traitements connus pour avoir des effets toxiques sur les reins.

Toutes ces personnes devraient se soumettre régulièrement aux tests de dépistage, avec au minimum une mesure de leur tension artérielle et un test urinaire par bandelette tous les ans.

Cela dit, nous pouvons tous demander à notre médecin si un test est opportun dans notre cas pour vérifier le bon fonctionnement de nos reins.

Retenons que le diabète et l'hypertension représentent les premières causes d'insuffisance rénale et de dialyse. Ainsi, en prévenant le diabète et l'hypertension, on prend soin de nos reins !

## Cuisine

### Gratin de haricots verts



#### Ingrédients :

300 g de haricots verts cuits,  
100 g de fromage  
2 steaks hachés  
1 gousse d'ail et 1 oignon,  
5 bonnes c. à soupe de crème fraîche

#### Préparation :

Faire cuire les steaks hachés à la poêle avec ail, oignon et huile d'olive. Ecraser-les ensuite. Dans un plat allant au four, mettre la viande, ajouter les haricots et napper de crème fraîche. Parsemer ensuite de fromage et mettre au four chaud T7 pendant 20 minutes.

### Muffins orange-chocolat



#### Ingrédients :

260 g de farine  
3 c. à café de levure chimique  
80 g de sucre  
1 pincée de sel  
1/8 de litre de jus d'orange  
1 c. à café de zeste d'orange râpé  
1/8 de litre d'huile  
Extrait de vanille  
10 cl de lait  
1 œuf  
1 poignée de pépites de chocolat

#### Préparation :

Mélanger les ingrédients secs dans un grand saladier. Dans un autre saladier, mélanger les autres ingrédients. Verser peu à peu les ingrédients liquides mélangés dans le mélange d'ingrédients secs et remuer juste assez pour mouiller toute la farine. Ajouter et mélanger les pépites de chocolat. Remplir les moules à muffins aux deux-tiers. Cuire à 200°C une vingtaine de minutes.

## SIGNES DU TEMPS QUI PASSE

# Paraître 10 ans de moins...

*Les produits cosmétiques ne proposent pas encore la crème de jouvence miracle mais, en utilisant des produits de soin adaptés à chaque type de peau et en se maquillant avec subtilité, on peut se donner un vrai coup de jeune.*

#### Tout sur le teint

Pour avoir un joli teint, il faut avoir une bonne hygiène de vie. Mais on peut aussi lui donner un coup de fraîcheur en l'exfoliant une fois par semaine. Les bases de teint floutent les imperfections. Elles s'appliquent après la crème et avant le fond de teint. Le fond de teint se met en touches sur la zone T. Préférez un ton satiné et appliquez-le par massages doux, de bas en haut, pour remonter les traits et activer la circulation. Un voile de poudre par-dessus, et c'est tout.

**Bon à savoir :** pour les peaux claires, choisissez un ton rosé. Et pour les peaux mates un orangé. Contre la couperose, utilisez une base de nuance verte.

#### Yeux et paupières :

Fragiles, ils réclament leur soin matin et soir. Avant d'appliquer l'anticerne, puis l'ombre, attendez que le soin ait pénétré. Un : une touche de fond de teint sur les paupières. Deux : l'anticerne, dans le coin interne de l'oeil plutôt que sous l'oeil. Pour maquiller vos yeux, commencez par le ton sombre sur la paupière mobile, ensuite le ton satiné et clair (jusqu'à sous l'arcade). Les bons tons : taupe, mauve, gris. Évitez les bistres : vert, marron ou kaki, plus ternes. Pour le mascara : brun, marine ou bordeaux. Et accentuez vos sourcils, la clé de voûte du visage.

**Bon à savoir :** exercez de légères pressions sur le contour de l'œil, en insistant à la racine du nez, pour le drainer.

#### Blush et rouge à lèvres

Placé trop bas, le blush fait tomber les traits et creuse le visage. Le bon endroit : sur le bombé des joues. Souriez pour le repérer. Le bon ton : pêche. Pensez à exfolier vos lèvres avant de les maquiller.

**Bon à savoir :** utilisez un crayon à lèvres de couleur chair, qui va avec tous les rouges.

#### Les cheveux

Non, se couper les cheveux ne rajeunit pas toujours, cela peut durcir les traits. Essayez plutôt le long déstructuré et dynamique. Où la frange, si elle vous va. Votre coloration sera travaillée avec au moins deux tons pour éviter l'aspect



casque. Des cheveux blancs ou gris naturels sont jolis avec un teint frais, sinon faites une légère coloration. Côté soin, visez la brillance en appliquant régulièrement un sérum vitalisant et, après chaque shampoing, un conditionner pour refermer les écailles du cheveu. Avec l'âge, les traits ont tendance à tomber, on adopte donc une coiffure mi-longue effilée ou on relève ses cheveux sans trop dégager la nuque.

## ENFANTS

# C'est quoi ces tics ?

Sans crier gare, voilà votre gamin parcouru de mouvements brusques et désordonnés. Il cligne des paupières, fait des rictus avec ses lèvres, secoue la tête... Comment réagir ?

#### Ça se manifeste comment...

Selon les cas, il cligne des paupières, fronce les sourcils, hausse les épaules ou hoche nerveusement la tête. Puis, il s'arrête aussi net. Ses crises se déclenchent souvent lorsqu'il est en public devant des inconnus ou dans des situations de conflits, à l'école ou à la maison.

#### Quand il dort, tous ses tics disparaissent comme par magie.

Il évoque rarement le problème, refuse souvent d'en parler, même avec vous, et nie parfois la réalité.

#### Qui est concerné par les tics ?

Les tics apparaissent souvent pendant la période

de dite de latence, à partir de 6-7 ans, et sont plus fréquents chez les garçons que chez les filles. Ce sont souvent les enfants très calmes, introvertis, voire inhibés qui sont concernés. Ils rencontrent des difficultés à verbaliser et à communiquer, surtout dans des situations conflictuelles. Le tic devient une réaction engendrée par une situation d'angoisse, un événement perturbant ou encore l'expression d'une agressivité inconsciente et refoulée.

#### Ce qu'il faut faire

Il est important que l'anxiété et les réactions suscitées par les tics puissent être comprises, reconnues et apaisées, si nécessaire avec l'aide d'un psychologue. Ne vous focalisez pas sur les tics. Veillez aussi à ne pas priver votre enfant lors de ses crises ni à vous moquer de lui. La réaction des parents est parfois déterminante dans l'évolution. Consultez un pédopsychiatre ou un psychologue.



## Trucs et astuces

### Soulager un eczéma chez un bébé



Pour alléger une crise d'eczéma, mettre un peu d'huile de cade dans l'eau du bain du bébé. Ceci n'empêche pas de consulter un médecin si le problème persiste.

### Faire partir de la moisissure sur un landau



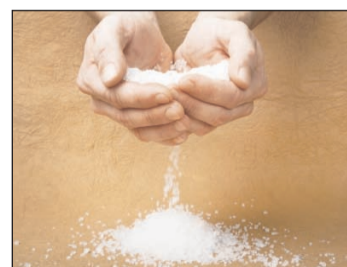
Passez de l'eau chaude ammoniaquée sur toute la surface et rincez abondamment par la suite. Séchez bien avec un séchoir à cheveux au besoin et changez la literie si nécessaire.

### Apaiser un mal de gorge



Mélangez une petite cuillère de miel d'acacia avec un peu de lait tiède et faites boire le mélange tout doucement au bébé. L'irritation sera ainsi apaisée. Si le mal persiste, consultez le médecin.

### Soulager l'érythème fessier



Mettez une tasse de bicarbonate dans l'eau du bain du bébé et baignez-le comme d'habitude. Lavez, rincez et séchez l'enfant et ses fesses seront moins irritées.



# Concours *Bulles au carré* : quand les maths côtoient la BD

En juin dernier, le site "Images des Mathématiques" a lancé un deuxième concours "Bulles au carré". Celui-ci invite les dessinateurs amateurs à allier les maths et la bande dessinée sur le thème "Histoire des mathématiques". La date limite d'envoi des dessins est fixée au 14 septembre.

Amateurs de bande dessinée et de science, ce concours est fait pour vous ! Hébergé par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le site "Image des Mathématiques" a en effet décidé de lancer une nouvelle édition de son concours "Bulles au carré". Comme son nom le laisse suggérer, cette opération vise en fait à allier les mathématiques et la bande dessinée afin de démontrer que cette science est loin d'être inaccessible.

En effet, bon nombre de spécialistes déplorent aujourd'hui que la science conserve encore un aspect lointain voire qui effraie. Un problème dont souffre tout particulièrement les maths notamment du fait de leur caractère parfois un peu abstrait. Aussi, le site "Images des Mathématiques" a été conçu dans le but de réduire ce manque de communication entre les chercheurs en mathématiques et le public. Et pour cela, tous les moyens sont bons. Il y a peu, un premier concours de BD avait ainsi été lancé et avait rencontré un fort succès. Il n'en fallait pas plus pour convaincre le site d'en lancer un nouveau mais cette fois-ci avec un thème différent. Pour cette deuxième édition, les bandes dessinées doivent être consacrées à "Histoire des mathématiques". Un thème qui ne paraît pas si étonnant quand on sait que 2012 est placé sous le signe de la commémoration de l'œuvre de Henri Poincaré (mort en 1912), "une figure unique dans l'histoire de la science française, dont le génie mathématique allait de pair avec des

talents de physicien, d'ingénieur et de philosophe", indique le site. Mais ce n'est pas tout puisque cette année célèbre aussi la naissance d'Alan Turing (né en 1912), "un mathématicien anglais considéré comme l'un des pères fondateurs de l'informatique et de l'intelligence artificielle".

## Raconter en bande dessinée l'histoire des mathématiques

Concrètement, l'objectif du concours est ainsi de "raconter, en bande dessinée, une grande découverte, une anecdote, un moment clé ou une idée forte de l'histoire des mathématiques". Mais Poincaré n'est qu'une source d'inspiration, "chacun peut créer une bande dessinée sur toute autre période de l'histoire des mathématiques, tout autre mathématicien. En partant d'une base renvoyant à quelque chose de réel, il est possible de créer des fictions à base historique, ou d'inventer des anecdotes, en le précisant dans un coin de la planche 'libre interprétation de telle ou telle chose...'"

Lancé le 1<sup>er</sup> juin dernier, le concours est ouvert à tous les dessinateurs non professionnels âgés de 14 ans révolus à la date limite de remise des planches. Pour participer, ceux-ci doivent envoyer une bande dessinée d'expression française (ou muette) présentant une histoire de 1 à 3 planche(s) A4 maximum. Mais attention, il ne reste plus beaucoup de



temps puisque la date limite d'envoi des candidatures est fixée au 14 septembre. Les internautes pourront ensuite voter pour les oeuvres entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre sur le site "Images des

Mathématiques". Plusieurs prix sont prévus dont celui du jury et des internautes et seront attribués lors d'une conférence grand public à la Sorbonne le 17 novembre 2012.

## Azèques : des ossements humains découverts à Mexico

Suite à des travaux d'excavation dans une rue de Mexico, des milliers d'os humains datant de l'empire aztèque ont été mis au jour. Des archéologues investiguent désormais sur l'origine de ces sépultures peut-être liées à un sacrifice de masse. Il s'agit de 1.789 os humains appartenant à des individus d'âges et sexes différents. Les restes, retrouvés à cinq mètres sous le sol d'une rue de Mexico, ont été mis au jour suite à des travaux de construction d'une nouvelle entrée destinée aux visiteurs d'un site archéologique et de son musée. Bien que plusieurs sépultures aient été découvertes auparavant dans l'enceinte, jamais une aussi grande proportion d'ossements n'avait encore été révélée. Des archéologues de l'Institut



National d'Anthropologie et d'Histoire enquêtent donc désormais sur l'origine des dépouilles. Leurs premières études permettent d'affirmer avec certitude que l'enterrement remonte aux années 1480, soit lors de l'empire aztèque. Les corps auraient été déposés au pied de ce qui se trouvait être autrefois le temple principal, dans l'enceinte sacrée de la capitale aztèque, Tenochtitlan, en 1325. Si les détails de la mort de ces personnes restent encore assez mystérieux, la nouvelle découverte offre aux chercheurs une occasion rare d'étudier les rites funéraires et les croyances religieuses de l'époque. En effet, les vertèbres et sternum retrouvés présentent pour la plupart des lésions, signes de sacrifices humains célébrés en l'honneur des

dieux. Les victimes de tels rituels étaient généralement des guerriers ennemis mais aussi des membres de la communauté locale comme des femmes, enfants, albinos, prêtres, esclaves et serviteurs du roi. Parmi les dépouilles, les archéologues ont également retrouvé un tronc de chêne fendu. Celui-ci pourrait être un fragment d'un des arbres sacrés dont les branches représenteraient symboliquement le ciel tandis que les racines conduiraient aux enfers. Les Aztèques ont dominé le centre du Mexique jusqu'à l'arrivée des conquistadores espagnols en 1521. Lorsque Hernán Cortés est arrivé en 1519 à Tenochtitlan, la cité regroupant une population d'environ 300.000 habitants était l'une des dix plus grandes villes.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

## PARAPLUIE

Inventeur : **Inconnu** Date **11<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.** Lieu : **Chine**

Il semblerait que le parapluie soit une invention chinoise. En effet, il figure déjà sur des estampes remontant au 11<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. De Chine, le parapluie passe en Perse et, de là, en Angleterre, grâce à un globe-trotter du XVIII<sup>ème</sup> siècle, sir Jonas Hongway qui, malgré le climat britannique pluvieux, eut toutes les peines du monde à l'imposer.



# Jessica Alba

## des cours de pilates

Après un petit break professionnel Jessica Alba a retrouvé les chemins des plateaux pour tourner *A Dame to kill for*. Et pour incarner à nouveau la très sexy Nancy Callahan, la comédienne a repris également le chemin de son club de sport afin d'affiner sa musculature avec des cours de pilates



### Nikki Reed

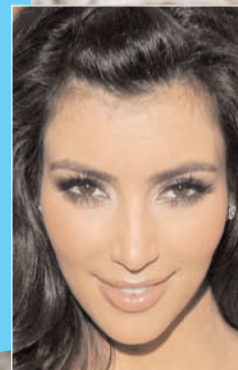
vacances au top  
à Hawaï

Pour les people c'est les vacances presque toute l'année, et l'une de leurs destinations favorites, c'est sans aucun doute Hawaï. Nikki Reed, l'actrice de *Twilight* ne fait pas exception à la règle et dimanche dernier elle s'ébrouait dans les eaux chaudes aux côtés d'un groupe d'amis et de son mari.

### Kim Kardashian

étoile déchue

Kim Kardashian avait demandé à avoir son étoile sur le Walk of Fame d'Hollywood Boulevard. Sa demande a été rejetée au motif qu'elle n'a fait que de la télé-réalité, un genre pas très bien vu du côté de la cité des anges. Kim Kardashian se verrait donc bien figurer à côté d'Ava Gardner, Lauren Bacall, Marlene Dietrich ou plus récemment Scarlett Johansson sur la célèbre promenade californienne.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h46
Dohr	12h47
Asr	16h24
Maghreb	19h15
Icha	20h35

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1667 | Jeudi 6 septembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## LIBÉRATION DE DÉTENUS SAHRAOIS

### Le Roi du Maroc interpellé



Des militants français des droits de l'Homme ont demandé au roi du Maroc d'intervenir pour la libération des 22 prisonniers "d'opinion" sahraouis détenus "arbitrairement" dans une prison à Salé, depuis plus d'un an et demi. Dans un "appel urgent", ces militants, structurés dans *Action chrétienne* pour l'abolition de la torture (ACAT-France), rappellent que ces détenus politiques, arrêtés suite au démantèlement du camp de Gdeim Izik (près d'El-Ayoun occupée), le 8 novembre 2010, sont poursuivis devant le tribunal militaire de Rabat, en dépit de leur qualité de civils. Dans leur dernier courrier bimensuel, dont l'APS a reçu une copie, ils citent un des avocats des détenus, Me Bu Khaled, selon qui le droit marocain ne leur offre aucune possibilité de recours pour contester la suspension du procès qui devait se tenir en janvier

dernier, et le maintien en détention. "Au vu de sa durée et de l'absence de recours effectif, la détention des 22 militants sahraouis peut être qualifiée d'arbitraire", a-t-il affirmé. D'après les témoignages des accusés recueillis par leurs avocats, "au moins treize d'entre eux ont été torturés, après leur arrestation, à la brigade de gendarmerie d'El-Ayoun, au Sahara occidental, avant leur transfert à la prison de Salé". Le maintien en prison pendant une période indéterminée et sans jugement de ces détenus intervient, selon l'ACAT-France, en "violation" du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui prévoit que tout individu arrêté ou détenu du chef d'une infraction pénale sera traduit dans le plus court délai devant un juge ou une autre autorité habilitée par la loi à exercer des fonctions judiciaires, et devra être jugé dans un délai raisonnable ou libéré. "De la même façon, le refus du tribunal marocain d'examiner la demande de libération provisoire des 22 accusés constitue une violation du même article 9 qui prévoit que quiconque se trouve privé de sa liberté par arrestation ou détention a le droit d'introduire un recours devant un tribunal afin que celui-ci statue sans délai sur la légalité de sa détention et ordonne sa libération si la détention est illégale", poursuit l'Association, membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) ayant un statut consultatif auprès de l'Onu.

### MINISTRE DÉLÉGUÉE FRANÇAISE CHARGÉE DE LA FRANCOPHONIE Yamina Benguigui en visite à Alger

La ministre déléguée française chargée de la francophonie en visite en Algérie, Yamina Benguigui, ministre déléguée auprès du ministre français des Affaires étrangères, effectuera une visite de travail de trois jours en Algérie à partir de jeudi, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires

étrangères. Durant son séjour en Algérie, Mme Benguigui aura des entretiens avec les responsables algériens "sur des sujets qui ont trait au développement de la coopération entre les deux pays, ainsi que sur des thèmes relevant de l'agenda de la francophonie", précise la même source

### CONTREBANDE

#### Saisie d'une arme de poing à Mostaganem

Les gendarmes de la brigade de Mesra ont interpellé à hauteur de la forêt de Aïn Sidi Chérif dans la commune de Mesra, trois personnes à bord d'un véhicule, en possession d'une arme de poing de fabrication artisanale avec 1.009 cartouches de cali-

bres 16 et 12. Au cours de la perquisition du domicile de l'un des mis en cause les gendarmes ont retrouvé 17 cartouches vides de calibre 16 et 12. Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie de Mesra.

### UN AUTRE CONFRÈRE NOUS QUITTE

#### Malek Bellil n'est plus

Malek Bellil, directeur de la rédaction du quotidien *Les débats*, s'est éteint mardi à l'âge de 62 ans, a appris l'APS auprès de la direction du journal. Le journaliste Bellil avait entamé sa carrière aux débuts des années 90 à *L'hebdo libéré* que dirigeait feu Abderrahmane Mahmoudi, avant de rejoindre d'autres organes de presse comme *Ruptures*, *Algérie actualité* ou *La Tribune*, a rappelé la même source. "Il (Bellil) jouissait d'une grande considération au sein de la corporation pour ses qualités humaines et professionnelles", témoignent les collectifs des journaux *Les débats* et *Le jour d'Algérie*. L'enterrement aura lieu demain au cimetière El Alia.



Malik a tiré sa révérence, beaucoup trop tôt. Journaliste émérite, il avait pour lui la modestie, la finesse et toujours le mot qu'il faut à la place qu'il faut. Mes meilleurs souvenirs seront ceux où à Claival, dans cette petite villa de style colonial qui abritait à l'époque *Midi libre* assis sur le banc en mosaïques à l'ombre du jasmin où tu avais le verbe littéraire et tu parlais à bâtons rompus. Toujours une anecdote pour illustrer les propos. Je garde de toi l'image de ce rêveur, tantôt taciturne tantôt gai luron. repose en paix l'ami. Malika Touazi

### Très Libre



### LUTTE CONTRE LE BANDITISME

#### 12 individus arrêtés pour cambriolage, rapt et agressions

Les gendarmes de la brigade territoriale de Yaghourassen ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, quatre personnes, pour association de malfaiteurs, vol avec menaces et recel d'objets volés. Trois d'entre-elles ont été placées sous mandat de dépôt et la quatrième remise en liberté provisoire. Le 30 août dernier à 21 h, dans le cadre d'une enquête ouverte par les gendarmes à la suite du vol d'un semi-remorque transportant du matériel électroménager : 60 réfrigérateurs et 24 cuisinières, les gendarmes des brigades territoriales de Yaghourassen et d'El Kerma ont réussi à récupérer cinquante-six (5 réfrigérateurs et seize cuisinières dans un parc situé sur la zone industrielle d'El Kerma et un magasin à la cité Kara dans la commune d'Es Senia. Douze suspects ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire tandis que deux acolytes demeurent activement recherchés. Par ailleurs, le 3 septembre passé à 9 h, les gendarmes de la brigade de Bousfer ont présenté devant le procureur de la République, près le tribunal de Aïn Turk, quatre personnes, pour asso-

ciation de malfaiteurs et port d'arme prohibée. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. L'affaire a été élucidée le 1<sup>er</sup> septembre dernier, ce jour-là, à 14 h agissant sur renseignements, les gendarmes de ladite brigade ont interpellé les mis en cause sur la plage des Corales à Bousfer, en possession de six sabres, un couteau et trois fusils-harpon. La même brigade de Bousfer a présenté, avant-hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn Turk, quatre autres personnes pour enlèvement, coups et blessures volontaires et port d'arme prohibée. Deux d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et les deux autres citées à comparaître à l'audience du 10 septembre prochain. Les mis en cause sont accusés d'agression et de l'enlèvement d'une jeune fille sur la plage Nedjma. Ils ont utilisé pour accomplir leur forfait une bombe lacrymogène et un couteau, ils ont même engagé une rixe avec des riverains qui étaient intervenus pour tenter de libérer une jeune fille enlevée le même jour à hauteur de la plage des Corales. L. H.

### TRAFIC DE DROGUE

#### Deux dealers interpellés à Oum El-Bouaghi

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de recherches d'Oum El-Bouaghi ont interpellé à hauteur de la station-services de la commune d'Ain-Kercha, deux dealers à bord d'un véhicule en possession de six cents comprimés de psychotropes. Une enquête est en cours.

### IMMIGRATION CLANDESTINE

#### 2 Marocains, 1 malien et 1 Camerounais interpellés à Tlemcen...

Les gendarmes de la brigade de Hennaya et la section de recherches de Tlemcen ont présenté, avant-hier, devant le Procureur de la République, près les tribunaux de Remchi et Tlemcen, deux ressortissants marocains, un Malien et un Camerounais pour immigration clandestine. Les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Par ailleurs les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière de Tlemcen ont interpellé, à leur tour, deux immigrants clandestins marocains se dirigeant à bord d'un véhicule taxi vers Oran.

#### ...et 3 ressortissants marocains à Oran

Les gendarmes de la brigade de Bir El-Djir à l'ouest du pays ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, trois ressortissants marocains, interpellés, pour immigration clandestine. Les trois personnes ont été placées sous mandat de dépôt.

### Condoléances

C'est avec une immense tristesse et une profonde consternation que l'équipe du journal *Midi Libre* a appris le décès de leur ami et ancien collègue Malek Bellil. En cette douloureuse circonstance, la directrice de publication Sihem Henine et toute l'équipe du journal présentent à sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur profonde sympathie et soutien. A Dieu nous appartenons A Dieu nous retournons